



VILLE DE GAP

BUDGET PRIMITIF

EXERCICE 2019

BUDGET GENERAL
BUDGET EAU
BUDGET PARKINGS
BUDGET ESPACE CULTUREL
BUDGET ABATTOIR

SOMMAIRE

<i>BUDGET GENERAL</i>	<i>Page 1 à 107</i>
<i>BUDGET ANNEXE EAU</i>	<i>Page 108 à 137</i>
<i>BUDGET ANNEXE PARKING</i>	<i>Page 138 à 167</i>
<i>BUDGET ESPACE CULTUREL</i>	<i>Page 168 à 189</i>
<i>BUDGET ABATTOIR</i>	<i>Page 190 à 212</i>

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE GAP (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2) :

Numéro SIRET : 21050061700019

POSTE COMPTABLE :

M. 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : 01 BUDGET GENERAL (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc)

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Demande effectuée le 18/01/2019 ,BP 0

Sommaire

	JOINTE	SANS OBJET
I - Informations générales (6)		
A - Informations statistiques, fiscales et financières	X	
B - Modalités de vote du budget	X	
II - Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections	X	
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	X	
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	X	
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	X	
B2 - Balance générale du budget - Recettes	X	
III - Vote du budget		
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	X	
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	X	
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	X	
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	X	
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		X
IV - Annexes (7)		
A - Eléments du bilan		
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions		X
A5 - Etalement des provisions		X
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)		X
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)		X
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)		X
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	X	
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n°

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	21050061700019	05061	BP 2019
-------------------	-----------------------	--------------	--------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	42592
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	813
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
27 301 531	40 206 279	925.452388	1 285.019784

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 015.29	1 237.00
2	Produit des impositions directes/population	680.87	628.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 246.09	1 423.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	348.47	253.00
5	Encours de la dette/population	950.71	1 109.00
6	DGF/population	121.05	213.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	52.49	60.50
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	90.70	94.50
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	27.96	17.80
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	76.30	77.90

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue. SOURCE : LES FINANCES DES COLLECTIVITES LOCALES 2018 Chapitre 4

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau (1) chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- (3) avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté (6) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	54 439 762.22	54 439 762.22
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	54 439 762.22	54 439 762.22

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	21 421 905.16	21 421 905.16
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	21 421 905.16	21 421 905.16

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	75 861 667.38	75 861 667.38
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 444 804.56		10 635 058.20	10 635 058.20	10 635 058.20
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	22 988 500.00		23 153 300.00	23 153 300.00	23 153 300.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 201 643.47		1 870 000.00	1 870 000.00	1 870 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 354 029.00		7 161 408.02	7 161 408.02	7 161 408.02
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	42 988 977.03		42 819 766.22	42 819 766.22	42 819 766.22
66	CHARGES FINANCIERES	790 000.00		750 000.00	750 000.00	750 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	587 600.00		539 600.00	539 600.00	539 600.00
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	44 366 577.03		44 109 366.22	44 109 366.22	44 109 366.22
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	8 100 000.00		8 100 000.00	8 100 000.00	8 100 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	1 994 750.00		2 230 396.00	2 230 396.00	2 230 396.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	10 094 750.00		10 330 396.00	10 330 396.00	10 330 396.00
	TOTAL	54 461 327.03		54 439 762.22	54 439 762.22	54 439 762.22

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	54 439 762.22
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	100 000.00		100 000.00	100 000.00	100 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	4 670 966.33		5 036 949.80	5 036 949.80	5 036 949.80
73	IMPOTS ET TAXES	38 641 958.70		38 475 124.42	38 475 124.42	38 475 124.42
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	9 292 302.00		9 268 988.00	9 268 988.00	9 268 988.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	646 600.00		686 200.00	686 200.00	686 200.00
	Total des recettes de gestion courante	53 351 827.03		53 567 262.22	53 567 262.22	53 567 262.22
76	PRODUITS FINANCIERS	144 800.00		132 000.00	132 000.00	132 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	551 200.00		437 000.00	437 000.00	437 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	54 047 827.03		54 136 262.22	54 136 262.22	54 136 262.22
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	413 500.00		303 500.00	303 500.00	303 500.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	413 500.00		303 500.00	303 500.00	303 500.00
	TOTAL	54 461 327.03		54 439 762.22	54 439 762.22	54 439 762.22

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	54 439 762.22
--	----------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	10 026 896.00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	----------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	275 650.00		393 134.13	393 134.13	393 134.13
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	1 211 894.00		2 114 866.60	2 114 866.60	2 114 866.60
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 004 202.44		1 803 253.27	1 803 253.27	1 803 253.27
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	10 294 971.35		10 827 901.16	10 827 901.16	10 827 901.16
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	12 786 717.79		15 139 155.16	15 139 155.16	15 139 155.16
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	428.00				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	10 000.00				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 257 500.00		5 669 250.00	5 669 250.00	5 669 250.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	5 267 928.00		5 669 250.00	5 669 250.00	5 669 250.00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)	200 000.00		200 000.00	200 000.00	200 000.00
	Total des dépenses réelles d'investissement	18 254 645.79		21 008 405.16	21 008 405.16	21 008 405.16
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	413 500.00		303 500.00	303 500.00	303 500.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	100 000.00		110 000.00	110 000.00	110 000.00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	513 500.00		413 500.00	413 500.00	413 500.00
	TOTAL	18 768 145.79		21 421 905.16	21 421 905.16	21 421 905.16

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		+
		=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 421 905.16	

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	1 002 695.79		1 818 868.40	1 818 868.40	1 818 868.40
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	3 000 000.00		3 000 000.00	3 000 000.00	3 000 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	4 002 695.79		4 818 868.40	4 818 868.40	4 818 868.40
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	2 030 000.00		2 730 000.00	2 730 000.00	2 730 000.00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	3 200.00		3 250.00	3 250.00	3 250.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS	2 337 500.00		3 229 390.76	3 229 390.76	3 229 390.76
	Total des recettes financières	4 370 700.00		5 962 640.76	5 962 640.76	5 962 640.76
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)	200 000.00		200 000.00	200 000.00	200 000.00
	Total des recettes réelles d'investissement	8 573 395.79		10 981 509.16	10 981 509.16	10 981 509.16
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	8 100 000.00		8 100 000.00	8 100 000.00	8 100 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	1 994 750.00		2 230 396.00	2 230 396.00	2 230 396.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	100 000.00		110 000.00	110 000.00	110 000.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	10 194 750.00		10 440 396.00	10 440 396.00	10 440 396.00
	TOTAL	18 768 145.79		21 421 905.16	21 421 905.16	21 421 905.16

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		+
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 421 905.16	

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	10 026 896.00
---	---------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 635 058.20		10 635 058.20
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	23 153 300.00		23 153 300.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 870 000.00		1 870 000.00
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7 161 408.02		7 161 408.02
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	750 000.00		750 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	539 600.00		539 600.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		1 930 396.00	1 930 396.00
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS		300 000.00	300 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 100 000.00	8 100 000.00
Dépenses de fonctionnement - Total		44 109 366.22	10 330 396.00	54 439 762.22

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		= 54 439 762.22

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	5 669 250.00		5 669 250.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	393 134.13		393 134.13
204	SUBV EQUIPEMENT VERSEES (hors opérations)	2 114 866.60		2 114 866.60
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	1 803 253.27	10 000.00	1 813 253.27
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	10 827 901.16	400 000.00	11 227 901.16
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	200 000.00		200 000.00
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		3 500.00	3 500.00
Dépenses d'investissement - Total		21 008 405.16	413 500.00	21 421 905.16

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		= 21 421 905.16

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	100 000.00		100 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	5 036 949.80		5 036 949.80
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE		300 000.00	300 000.00
73	IMPOTS ET TAXES	38 475 124.42		38 475 124.42
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	9 268 988.00		9 268 988.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	686 200.00		686 200.00
76	PRODUITS FINANCIERS	132 000.00		132 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	437 000.00	3 500.00	440 500.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		54 136 262.22	303 500.00	54 439 762.22

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
54 439 762.22	

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	2 730 000.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 818 868.40		1 818 868.40
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	3 000 000.00		
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	3 250.00		
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)		110 000.00	110 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		1 930 396.00	1 930 396.00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	200 000.00		200 000.00
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks		300 000.00	300 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		8 100 000.00	8 100 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS	3 229 390.76		3 229 390.76
Recettes d'investissement - Total		10 981 509.16	10 440 396.00	21 421 905.16

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
+	
AFFECTATION AU COMPTE 1068	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
21 421 905.16	

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 444 804.56	10 635 058.20	10 635 058.20
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER	1 067 600.00	1 084 020.00	1 084 020.00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	380 930.00	484 930.00	484 930.00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	1 242 000.00	1 292 000.00	1 292 000.00
60621	COMBUSTIBLES	728 500.00	734 000.00	734 000.00
60622	CARBURANTS	631 900.00	756 250.00	756 250.00
60623	ALIMENTATION	19 550.00	27 000.00	27 000.00
60624	PRODUITS DE TRAITEMENT	33 300.00	33 300.00	33 300.00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	30 770.00	51 670.00	51 670.00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	69 350.00	75 550.00	75 550.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	212 470.00	248 465.00	248 465.00
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	112 400.00	120 900.04	120 900.04
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	52 000.00	54 000.00	54 000.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	25 000.00	33 000.00	33 000.00
6065	LIVRES DISQUES CASSETTES (BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUE)	74 890.00	72 850.00	72 850.00
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	160 500.00	168 056.00	168 056.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	988 290.80	1 229 881.00	1 229 881.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	67 000.00	60 700.00	60 700.00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	43 700.00	43 000.00	43 000.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	164 081.00	231 062.00	231 062.00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	11 000.00	11 000.00	11 000.00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	79 000.00	98 500.00	98 500.00
615221	BATIMENTS PUBLICS	158 050.00	311 600.00	311 600.00
615228	AUTRES BATIMENTS	3 000.00	57 000.00	57 000.00
615231	VOIRIES	135 000.00	167 806.00	167 806.00
615232	RESEAUX		20 000.00	20 000.00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	185 060.00	200 140.00	200 140.00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	80 190.00	114 000.00	114 000.00
6156	MAINTENANCE	387 926.00	450 903.00	450 903.00
6161	MULTIRISQUES	294 600.00	135 396.00	135 396.00
6168	PRIMES ASSURANCES AUTRES	7 700.00	23 695.00	23 695.00
617	ETUDES ET RECHERCHES	73 330.00	58 500.00	58 500.00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	57 000.00	55 000.00	55 000.00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	70 000.00	85 000.00	85 000.00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	119 860.00	150 150.00	150 150.00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	8 000.00	8 160.00	8 160.00
6226	HONORAIRES	19 500.00	22 500.00	22 500.00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	31 500.00	27 600.00	27 600.00
6228	DIVERS	10 000.00	9 000.00	9 000.00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	39 900.00	45 990.00	45 990.00
6232	FETES ET CEREMONIES	60 750.00	66 900.00	66 900.00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	66 230.00	74 670.00	74 670.00
6237	PUBLICATIONS	37 000.00	36 000.00	36 000.00
6238	DIVERS	6 500.00	8 000.00	8 000.00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	2 000.00	2 000.00	2 000.00
6244	TRANSPORTS ADMINISTRATIFS		100.00	100.00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	54 260.00	53 760.00	53 760.00
6248	DIVERS	450.00	2 400.00	2 400.00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	8 000.00	8 000.00	8 000.00
6256	MISSIONS	23 000.00	20 000.00	20 000.00
6257	RECEPTIONS	7 140.00	6 500.00	6 500.00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	97 000.00	100 000.00	100 000.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	150 000.00	160 000.00	160 000.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	5 990.00	5 990.00	5 990.00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	46 620.00	46 020.00	46 020.00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX)	525.00	4 500.00	4 500.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	81 500.00	74 600.00	74 600.00
6284	REDEVANCES POUR SERVICES RENDUS		5 000.00	5 000.00
62875	RBT DE FRAIS AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP		4 781.00	4 781.00
62876	REMBOURSEMENT DE FRAIS AU GFP DE RATTACHEMENT	89 482.00	113 727.96	113 727.96
6288	AUTRES	639 929.76	771 900.20	771 900.20
63512	TAXES FONCIERES	160 000.00	180 000.00	180 000.00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	3 000.00	2 700.00	2 700.00
6358	AUTRES DROITS	5 050.00	4 775.00	4 775.00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	25 530.00	30 160.00	30 160.00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	22 988 500.00	23 153 300.00	23 153 300.00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	6 500.00	53 045.00	53 045.00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	72 000.00	74 160.00	74 160.00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	120 000.00	123 600.00	123 600.00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	11 200 000.00	11 106 445.00	11 106 445.00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	280 000.00	288 400.00	288 400.00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	2 100 000.00	2 163 000.00	2 163 000.00
64131	REMUNERATION	2 170 000.00	2 213 000.00	2 213 000.00
64168	AUTRES EMPLOIS D'INSERTION	230 000.00	86 900.00	86 900.00
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS	42 000.00	52 580.00	52 580.00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	2 600 000.00	2 678 000.00	2 678 000.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	3 620 000.00	3 762 590.00	3 762 590.00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	80 000.00	65 000.00	65 000.00
6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	30 000.00	15 900.00	15 900.00
6471	PRESTATIONS VERSEES POUR LE COMPTE DU FNAL	66 000.00	67 980.00	67 980.00
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	132 000.00	153 000.00	153 000.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	35 000.00	40 000.00	40 000.00
6488	AUTRES CHARGES	205 000.00	209 700.00	209 700.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 201 643.47	1 870 000.00	1 870 000.00
703892	REVERSEMENT REDEVANCES SKI DE FOND	100 000.00	100 000.00	100 000.00
703894	REVERSEMENT FORFAIT POST-STATIONNEMENT	10 000.00	5 000.00	5 000.00
7391172	DEGREVEMENT DE TAXE D'HABITATION SUR LES LOGEMENTS VACANTS	40 000.00	15 000.00	15 000.00
739221	FNGIR	1 500 000.00	1 500 000.00	1 500 000.00
739223	FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES		250 000.00	250 000.00
73925	FONDS DE PEREQUATION DES RECETTES FISCALES	450 000.00		
73928	AUTRES PRELEVEMENTS POUR REVERSEMENTS DE FISCALITE	10 000.00		
7489	REVERSEMENT ET RESTITUTION SUR AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	91 643.47		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 354 029.00	7 161 408.02	7 161 408.02
6531	INDEMNITES DES MAIRES ADJOINTS ET CONSEILLERS	368 000.00	368 000.00	368 000.00
6532	FRAIS DE MISSIONS MAIRES ADJOINTS CONSEILLERS	1 000.00	1 500.00	1 500.00
6533	COTISATIONS DE RETRAITE ELUS	28 200.00	28 200.00	28 200.00
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE PARTS PATRONALE ELUS	40 000.00	56 700.00	56 700.00
6535	FORMATIONS ELUS	2 000.00	2 000.00	2 000.00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	5 000.00	5 000.00	5 000.00
6542	CREANCES ETEINTES	12 000.00	15 000.00	15 000.00
6553	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES SERVICE INCENDIE	1 315 221.00		
6558	CONTINGENT ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES AUTRES DEPENSES OBLIGATOIRES	375 650.00	376 451.00	376 451.00
657358	SUBVENTION GROUPEMENT DE COLLECTIVITE	22 287.00	22 287.00	22 287.00
657362	SUBVENTION FONCTIONNEMENT CCAS	3 684 931.00	3 697 484.12	3 697 484.12
657364	SUBV FONCT ORGANISMES PUBLICS	328 230.00	328 230.00	328 230.00
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX AUTRES ORGANISMES	178 000.00	178 000.00	178 000.00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	1 993 510.00	2 082 555.90	2 082 555.90
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		42 988 977.03	42 819 766.22	42 819 766.22

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	790 000.00	750 000.00	750 000.00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	790 000.00	750 000.00	750 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	587 600.00	539 600.00	539 600.00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	3 000.00		
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	5 000.00	20 000.00	20 000.00
6745	SUBVENTIONS AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	45 000.00	95 000.00	95 000.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	534 600.00	424 600.00	424 600.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		44 366 577.03	44 109 366.22	44 109 366.22

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	8 100 000.00	8 100 000.00	8 100 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	1 994 750.00	2 230 396.00	2 230 396.00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	1 747 750.00	1 930 396.00	1 930 396.00
71355	VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	247 000.00	300 000.00	300 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		10 094 750.00	10 330 396.00	10 330 396.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		10 094 750.00	10 330 396.00	10 330 396.00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		54 461 327.03	54 439 762.22	54 439 762.22

		+		
		RESTES A REALISER N-1 (11)		
		+		
		D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		
		=		
		TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		
		54 439 762.22		

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	100 000.00	100 000.00	100 000.00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	100 000.00	100 000.00	100 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	4 670 966.33	5 036 949.80	5 036 949.80
7015	VENTES DE TERRAINS AMENAGES		300 000.00	300 000.00
7022	COUPES DE BOIS	30 000.00	13 127.00	13 127.00
70311	CONCESSION DANS LES CIMETIERES (PRODUIT NET)	70 000.00	89 000.00	89 000.00
70312	REDEVANCES FUNERAIRES	37 000.00	32 000.00	32 000.00
70321	DROITS DE STATIONNEMENT ET DE LOCATION SUR LA VOIE PUBLIQUE	240 000.00	230 000.00	230 000.00
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	50 000.00	79 000.00	79 000.00
70382	REDEVANCE DE SKI DE FOND	100 000.00	100 000.00	100 000.00
70383	REDEVANCE DE STATIONNEMENT	270 000.00	200 000.00	200 000.00
70384	FORFAIT DE POST-STATIONNEMENT	50 000.00	35 000.00	35 000.00
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	227 500.00	227 000.00	227 000.00
70631	REDEVANCES A CARACTERE SPORTIF	352 500.00	383 350.00	383 350.00
7064	TAXES DE DESINFECTION (SERVICES D'HYGIENE)	50.00		
7066	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE SOCIAL	9 200.00	9 200.00	9 200.00
7067	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES PERISCOLAIRES ET D ENSEIGNEMENT	900 000.00	950 000.00	950 000.00
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	7 350.00	7 500.00	7 500.00
7078	AUTRES MARCHANDISES	11 400.00	10 500.00	10 500.00
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	67 000.00	67 500.00	67 500.00
70872	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES	2 000.00	1 920.00	1 920.00
70873	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES CENTRES D'ACTION SOCIALE	9 070.00	8 970.00	8 970.00
70876	RBT FRAIS PAR GFP	1 989 746.33	2 039 172.80	2 039 172.80
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	205 750.00	209 510.00	209 510.00
7088	AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES (ABONNEMENTS ET VENTES D OUVRAGES)	42 400.00	44 200.00	44 200.00
73	IMPOTS ET TAXES	38 641 958.70	38 475 124.42	38 475 124.42
73111	TAXES FONCIERES ET HABITATION	28 601 971.00	29 580 357.00	29 580 357.00
73211	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	7 514 987.70	6 199 767.42	6 199 767.42
7328	AUTRES REVERSEMENTS DE FISCALITE	80 000.00	105 000.00	105 000.00
7337	DROITS DE STATIONNEMENT	40 000.00	50 000.00	50 000.00
7343	TAXE SUR LES PYLONES ELECTRIQUES	45 000.00	50 000.00	50 000.00
7351	TAXE SUR L'ELECTRICITE	900 000.00	910 000.00	910 000.00
7368	TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	270 000.00	280 000.00	280 000.00
7381	TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION OU TAXE DE PUBLICITE FONCIERE	1 190 000.00	1 300 000.00	1 300 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	9 292 302.00	9 268 988.00	9 268 988.00
7411	DOTATION FORFAITAIRE	5 200 541.00	5 259 153.00	5 259 153.00
74123	DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	1 179 769.00	1 234 913.00	1 234 913.00
74127	DOTATION NATIONAL PEREQUATION	1 210 000.00	1 220 931.00	1 220 931.00
744	FCTVA	17 800.00	20 000.00	20 000.00
7461		100 000.00	100 000.00	100 000.00
74718	AUTRES	242 500.00	86 779.00	86 779.00
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	41 000.00	20 000.00	20 000.00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	212 500.00	194 449.00	194 449.00
74748	PARTICIPATIONS AUTRES COMMUNES	80 000.00	78 621.00	78 621.00
74751	GFP DE RATTACHEMENT		29 000.00	29 000.00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	392 300.00	368 700.00	368 700.00
74834	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DES TAXES FONCIERES	68 067.00	63 418.00	63 418.00
74835	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXE D'HABITATION	522 717.00	560 874.00	560 874.00
7484	DOTATION DE RECENSEMENT	7 948.00	7 890.00	7 890.00
7485	DOTATION POUR LES TITRES SECURISES	17 160.00	24 260.00	24 260.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	646 600.00	686 200.00	686 200.00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	594 100.00	635 200.00	635 200.00
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	47 000.00	47 000.00	47 000.00
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	5 500.00	4 000.00	4 000.00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		53 351 827.03	53 567 262.22	53 567 262.22

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)	144 800.00	132 000.00	132 000.00
761	PRODUITS DE PARTICIPATIONS	144 800.00	132 000.00	132 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	551 200.00	437 000.00	437 000.00
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN	5 000.00	5 000.00	5 000.00
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	546 200.00	432 000.00	432 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		54 047 827.03	54 136 262.22	54 136 262.22

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	413 500.00	303 500.00	303 500.00
722	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	410 000.00	300 000.00	300 000.00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	3 500.00	3 500.00	3 500.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		413 500.00	303 500.00	303 500.00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	54 461 327.03	54 439 762.22	54 439 762.22
---	---------------	---------------	---------------

		+	
RESTES A REALISER N-1 (10)			
		+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			
		=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		54 439 762.22	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	275 650.00	393 134.13	393 134.13
202	FRAIS D'ETUDES, ELABORATION,MODIFICATION ET REVISIONS DES DOCTS D'URBANISME	10 000.00	5 000.00	5 000.00
2031	FRAIS D'ETUDES	185 000.00	285 500.00	285 500.00
2033	FRAIS D'INSERTION	9 500.00	23 000.00	23 000.00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR	71 150.00	79 634.13	79 634.13
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)	1 211 894.00	2 114 866.60	2 114 866.60
204114	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES A L'ETAT VOIRIE	1 136 894.00	500 100.00	500 100.00
2041642	SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEE A SERVICE A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL		1 500 000.00	1 500 000.00
20421	SUBV EQUIP AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	50 000.00	104 766.60	104 766.60
20422	SUBVENTION D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE BATIMENTS ET INSTALLATIONS	25 000.00	10 000.00	10 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	1 004 202.44	1 803 253.27	1 803 253.27
2111	TERRAINS NUS	3 625.00	279 791.00	279 791.00
2112	TERRAINS DE VOIRIE	15 880.00	137 482.00	137 482.00
2115	TERRAINS BATIS	210 000.00	164 565.00	164 565.00
2121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	5 000.00	5 000.00	5 000.00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	211 500.00	261 500.00	261 500.00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	98 427.00	169 227.01	169 227.01
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	120 368.00	107 586.60	107 586.60
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	339 402.44	678 101.66	678 101.66
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	10 294 971.35	10 827 901.16	10 827 901.16
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	4 328 101.00	5 006 904.15	5 006 904.15
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	5 962 870.35	5 816 997.01	5 816 997.01
2316	IMMOBILISATIONS EN COURS RESTAURATION DES COLLECTIONS ET OEUVRES D ART	4 000.00	4 000.00	4 000.00
	Opérations d'équipement n°...(5)			
132	REALISATION D'UNE SALLE DES FETES			
Total des dépenses d'équipement		12 786 717.79	15 139 155.16	15 139 155.16
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	428.00		
10223	TLE	428.00		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	10 000.00		
1346	PARTICIPATIONS POUR LE FINANCEMENT DES VOIES NOUVELLES ET RESEAUX	10 000.00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 257 500.00	5 669 250.00	5 669 250.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	4 560 000.00	5 200 000.00	5 200 000.00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	450 000.00	450 000.00	450 000.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	3 200.00	3 250.00	3 250.00
16878	AUTRES ORGANISMES ET PARTICULIERS	244 300.00	16 000.00	16 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Total des dépenses financières		5 267 928.00	5 669 250.00	5 669 250.00
4541201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEPENSES (6)	200 000.00	200 000.00	200 000.00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		200 000.00	200 000.00	200 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		18 254 645.79	21 008 405.16	21 008 405.16

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	413 500.00	303 500.00	303 500.00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	3 500.00	3 500.00	3 500.00
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	3 500.00	3 000.00	3 000.00
13912	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS		500.00	500.00
	Charges transférées (9)	410 000.00	300 000.00	300 000.00
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	410 000.00	300 000.00	300 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)	100 000.00	110 000.00	110 000.00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	5 000.00	5 000.00	5 000.00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	5 000.00	5 000.00	5 000.00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	80 000.00	70 000.00	70 000.00
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	10 000.00	30 000.00	30 000.00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		513 500.00	413 500.00	413 500.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		18 768 145.79	21 421 905.16	21 421 905.16

+

RESTES A REALISER N-1 (11)

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 421 905.16
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	1 002 695.79	1 818 868.40	1 818 868.40
1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX		8 032.00	8 032.00
1312	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES REGIONS	7 831.00	8 300.00	8 300.00
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX	60 420.50		
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS	416 144.29	511 730.40	511 730.40
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES DEPARTEMENTS	233 300.00	1 040 806.00	1 040 806.00
1328	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES	65 000.00	100 000.00	100 000.00
1342	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES AMENDES DE POLICE	220 000.00	150 000.00	150 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	3 000 000.00	3 000 000.00	3 000 000.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	3 000 000.00	3 000 000.00	3 000 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		4 002 695.79	4 818 868.40	4 818 868.40
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 030 000.00	2 730 000.00	2 730 000.00
10222	F.C.T.V.A.	1 500 000.00	2 230 000.00	2 230 000.00
10226	TAXE D'AMENAGEMENT ET VERSEMENT POUR SOUS DENSITE	530 000.00	500 000.00	500 000.00
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	3 200.00	3 250.00	3 250.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS	2 337 500.00	3 229 390.76	3 229 390.76
Total des recettes financières		4 370 700.00	5 962 640.76	5 962 640.76
4542201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RECETTES (6)	200 000.00	200 000.00	200 000.00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		200 000.00	200 000.00	200 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		8 573 395.79	10 981 509.16	10 981 509.16

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	8 100 000.00	8 100 000.00	8 100 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	1 994 750.00	2 230 396.00	2 230 396.00
2802	AMORTISSEMENT IMMOS INCORPORELLES	20 000.00	13 400.00	13 400.00
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT	2 000.00	22 000.00	22 000.00
	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES			
28033	FRAIS D'INSERTION		500.00	500.00
2804113	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS PUBLICS	250 000.00	150 000.00	150 000.00
2804132	SUB EQUIPEMENT DEPARTEMENT		100 000.00	100 000.00
28041581	BIENS MOBILIERS MATERIELS AUTRES GROUPEMENTS	1 000.00		
28041582	AUTRES GROUPEMENTS BATIMENTS ET INSTALLATIONS	10 000.00	4 000.00	4 000.00
28041622	AMORT SUBV CCAS	20 000.00	14 000.00	14 000.00
28041642	AMORTISSEMENT BATIMENTS ET INSTALLATIONS	144 000.00	162 396.00	162 396.00
2804171	BIENS MOBILIERS ETUDES		25 000.00	25 000.00
2804172	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	5 000.00		
280421	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS AUX PERSONNES DE DROITS PRIVES	17 750.00	50 000.00	50 000.00
2804422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		25 000.00	25 000.00
28051	AMORTISSEMENT CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	70 000.00	83 000.00	83 000.00
28121	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PLANTATIONS	23 000.00	24 000.00	24 000.00
281571	AMORTISSEMENT MATERIELS ROULANT	25 000.00	22 000.00	22 000.00
281757	MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	1 000.00	500.00	500.00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	1 000.00	100.00	100.00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	200 000.00	150 000.00	150 000.00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	130 000.00	120 000.00	120 000.00
28184	MOBILIER	130 000.00	145 000.00	145 000.00
28188	AUTRES	698 000.00	819 500.00	819 500.00
3555	TERRAINS AMENAGES	247 000.00	300 000.00	300 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		10 094 750.00	10 330 396.00	10 330 396.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)	100 000.00	110 000.00	110 000.00
2031	FRAIS D'ETUDES	70 000.00	70 000.00	70 000.00
2033	FRAIS D'INSERTION	30 000.00	40 000.00	40 000.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 194 750.00	10 440 396.00	10 440 396.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		18 768 145.79	21 421 905.16	21 421 905.16

		+	
RESTES A REALISER N-1 (10)			
		+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			
		=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		21 421 905.16	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles	5 666 000.00	6 044 506.04	524 560.00	610 000.00	1 365 539.00	1 154 208.80
- Equipements municipaux (2)		5 236 389.44	524 560.00	610 000.00	1 365 539.00	1 154 208.80
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		604 866.60				
- Opérations financières	5 666 000.00	3 250.00				
Dépenses d'ordre	413 500.00					
Total dépenses de l'exercice	6 079 500.00	6 044 506.04	524 560.00	610 000.00	1 365 539.00	1 154 208.80
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement	6 079 500.00	6 044 506.04	524 560.00	610 000.00	1 365 539.00	1 154 208.80

RECETTES						
Total recettes de l'exercice	19 049 786.76	711 550.00			23 162.40	107 500.00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes d'investissement	19 049 786.76	711 550.00			23 162.40	107 500.00

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	11 080 396.00	32 806 064.20	105 250.00	1 868 033.00	1 676 040.00	1 026 021.00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement	11 080 396.00	32 806 064.20	105 250.00	1 868 033.00	1 676 040.00	1 026 021.00

RECETTES						
Total recettes de l'exercice	8 747 789.00	43 012 326.22	57 500.00	1 028 621.00	441 449.00	815 050.00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes de fonctionnement	8 747 789.00	43 012 326.22	57 500.00	1 028 621.00	441 449.00	815 050.00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R.5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	--------------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Dépenses réelles	16 000.00	12 000.00		5 614 278.00	1 313.32	21 008 405.16
- Equipements municipaux (2)	16 000.00	12 000.00		4 104 278.00	1 313.32	13 024 288.56
- Equip. non municipaux (c/204) (3)				1 510 000.00		2 114 866.60
- Opérations financières						5 669 250.00
Dépenses d'ordre						413 500.00
Total dépenses de l'exercice	16 000.00	12 000.00		5 614 278.00	1 313.32	21 421 905.16
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement	16 000.00	12 000.00		5 614 278.00	1 313.32	21 421 905.16

RECETTES

Total recettes de l'exercice				1 529 906.00		21 421 905.16
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes d'investissement				1 529 906.00		21 421 905.16

FONCTIONNEMENT

DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	3 842 085.12	38 200.00		1 857 513.00	140 159.90	54 439 762.22
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement	3 842 085.12	38 200.00		1 857 513.00	140 159.90	54 439 762.22

RECETTES

Total recettes de l'exercice		269 600.00		67 427.00		54 439 762.22
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes de fonctionnement		269 600.00		67 427.00		54 439 762.22

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE
---------	---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		6 079 500.00	6 044 506.04	524 560.00	610 000.00	1 365 539.00	1 154 208.80
Dépenses réelles		5 666 000.00	6 044 506.04	524 560.00	610 000.00	1 365 539.00	1 154 208.80
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 666 000.00	3 250.00				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		219 634.13				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES		604 866.60				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		839 224.15	2 560.00	60 000.00	94 339.00	107 108.80
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		4 177 531.16	522 000.00	550 000.00	1 271 200.00	1 047 100.00
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers			200 000.00				
4541201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEPENSES		200 000.00				
Dépenses d'ordre		413 500.00					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	303 500.00					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	110 000.00					

RECETTES

Total recettes d'investissement		19 049 786.76	711 550.00			23 162.40	107 500.00
Recettes réelles		8 609 390.76	711 550.00			23 162.40	107 500.00
024	PRODUITS DES CESSIONS	3 229 390.76					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 230 000.00	500 000.00				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	150 000.00	8 300.00			23 162.40	107 500.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 000 000.00	3 250.00				
Opérations pour compte de tiers			200 000.00				
4542201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RECETTES		200 000.00				
Recettes d'ordre		10 440 396.00					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	8 100 000.00					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 230 396.00					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	110 000.00					

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	---------	--------------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		16 000.00	12 000.00		5 614 278.00	1 313.32	21 421 905.16
Dépenses réelles		16 000.00	12 000.00		5 614 278.00	1 313.32	21 008 405.16
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						5 669 250.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				173 500.00		393 134.13
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				1 510 000.00		2 114 866.60
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				698 708.00	1 313.32	1 803 253.27
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	16 000.00	12 000.00		3 232 070.00		10 827 901.16
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							200 000.00
4541201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEPENSES						200 000.00
Dépenses d'ordre							413 500.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						303 500.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES						110 000.00

RECETTES							
Total recettes d'investissement					1 529 906.00		21 421 905.16
Recettes réelles					1 529 906.00		10 981 509.16
024	PRODUITS DES CESSIONS						3 229 390.76
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						2 730 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				1 529 906.00		1 818 868.40
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						3 003 250.00
Opérations pour compte de tiers							200 000.00
4542201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RECETTES						200 000.00
Recettes d'ordre							10 440 396.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						8 100 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						2 230 396.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES						110 000.00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE
---------	---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement		11 080 396.00	32 806 064.20	105 250.00	1 868 033.00	1 676 040.00	1 026 021.00
Dépenses réelles		750 000.00	32 806 064.20	105 250.00	1 868 033.00	1 676 040.00	1 026 021.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		6 730 136.20	100 250.00	1 267 087.00	478 540.00	166 345.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		23 083 300.00		70 000.00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS		1 870 000.00				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		583 028.00	5 000.00	530 946.00	1 197 500.00	859 676.00
66	CHARGES FINANCIERES	750 000.00					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		539 600.00				
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>10 330 396.00</i>					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	8 100 000.00					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 230 396.00					

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		8 747 789.00	43 012 326.22	57 500.00	1 028 621.00	441 449.00	815 050.00
Recettes réelles		8 444 289.00	43 012 326.22	57 500.00	1 028 621.00	441 449.00	815 050.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		100 000.00				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		3 283 772.80	5 500.00	950 000.00	288 500.00	438 550.00
73	IMPOTS ET TAXES		38 425 124.42	50 000.00			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	8 439 289.00	174 429.00		78 621.00	131 949.00	190 500.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		467 000.00			21 000.00	186 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS		132 000.00				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 000.00	430 000.00	2 000.00			
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>303 500.00</i>					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	303 500.00					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	---------	--------------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT							
		DEPENSES					
Total dépenses fonctionnement		3 842 085.12	38 200.00		1 857 513.00	140 159.90	54 439 762.22
Dépenses réelles		3 842 085.12	38 200.00		1 857 513.00	140 159.90	44 109 366.22
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 300.00	38 200.00		1 774 543.00	78 657.00	10 635 058.20
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES						23 153 300.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS						1 870 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 840 785.12			82 970.00	61 502.90	7 161 408.02
66	CHARGES FINANCIERES						750 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						539 600.00
<i>Dépenses d'ordre</i>							<i>10 330 396.00</i>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT						8 100 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						2 230 396.00

		RECETTES					
Total recettes de fonctionnement			269 600.00		67 427.00		54 439 762.22
Recettes réelles			269 600.00		67 427.00		54 136 262.22
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						100 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		9 200.00		61 427.00		5 036 949.80
73	IMPOTS ET TAXES						38 475 124.42
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		254 200.00				9 268 988.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		6 200.00		6 000.00		686 200.00
76	PRODUITS FINANCIERS						132 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						437 000.00
<i>Recettes d'ordre</i>							<i>303 500.00</i>
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						303 500.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIO N GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONAL ES	Total
DEPENSES (2)		11 080 396.00	32 806 064.20			43 886 460.20
Dépenses de l'exercice		11 080 396.00	32 806 064.20			43 886 460.20
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		6 730 136.20			6 730 136.20
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		23 083 300.00			23 083 300.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS		1 870 000.00			1 870 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	8 100 000.00				8 100 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 230 396.00				2 230 396.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		583 028.00			583 028.00
66	CHARGES FINANCIERES	750 000.00				750 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		539 600.00			539 600.00
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)		8 747 789.00	43 012 326.22			51 760 115.22
Recettes de l'exercice		8 747 789.00	43 012 326.22			51 760 115.22
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		100 000.00			100 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	303 500.00				303 500.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		3 283 772.80			3 283 772.80
73	IMPOTS ET TAXES		38 425 124.42			38 425 124.42
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	8 439 289.00	174 429.00			8 613 718.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		467 000.00			467 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS		132 000.00			132 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 000.00	430 000.00			435 000.00
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		-2 332 607.00	10 206 262.02			7 873 655.02

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE							Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES	
		020 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATIO N GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATIO N, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS (NON CLASSEES AILLEURS)	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	041 SUBVENTION GLOBALE	048 AUTRES ACTIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE
	DEPENSES (2)	31 825 977.20	456 400.00	10 000.00	197 900.00	195 559.00	102 128.00	18 100.00		
	Dépenses de l'exercice	31 825 977.20	456 400.00	10 000.00	197 900.00	195 559.00	102 128.00	18 100.00		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 308 577.20		10 000.00	197 900.00	195 559.00		18 100.00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	23 083 300.00								
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 870 000.00								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	24 500.00	456 400.00				102 128.00			
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	539 600.00								
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)	42 738 272.22		36 054.00		70 000.00		168 000.00		
	Recettes de l'exercice	42 738 272.22		36 054.00		70 000.00		168 000.00		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	100 000.00								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 162 772.80						121 000.00		
73	IMPOTS ET TAXES	38 425 124.42								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	68 375.00		36 054.00		70 000.00				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	420 000.00						47 000.00		
76	PRODUITS FINANCIERS	132 000.00								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	430 000.00								
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)	10 912 295.02	-456 400.00	26 054.00	-197 900.00	-125 559.00	-102 128.00	149 900.00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUES	Total
DEPENSES (2)		85 400.00	19 850.00	105 250.00
Dépenses de l'exercice		85 400.00	19 850.00	105 250.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	85 400.00	14 850.00	100 250.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		5 000.00	5 000.00
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)		52 000.00	5 500.00	57 500.00
Recettes de l'exercice		52 000.00	5 500.00	57 500.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		5 500.00	5 500.00
73	IMPOTS ET TAXES	50 000.00		50 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 000.00		2 000.00
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)		-33 400.00	-14 350.00	-47 750.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS, INCENDIE ET SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
	DEPENSES (2)	42 000.00		43 400.00		
	Dépenses de l'exercice	42 000.00		43 400.00		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	42 000.00		43 400.00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)			52 000.00		
	Recettes de l'exercice			52 000.00		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES			50 000.00		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			2 000.00		
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	-42 000.00		8 600.00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	22 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total
	DEPENSES (2)	386 502.00	335 206.00		117 725.00		1 028 600.00	1 868 033.00
	Dépenses de l'exercice	386 502.00	335 206.00		117 725.00		1 028 600.00	1 868 033.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 781.00	303 706.00				958 600.00	1 267 087.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES						70 000.00	70 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	381 721.00	31 500.00		117 725.00			530 946.00
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)						1 028 621.00	1 028 621.00
	Recettes de l'exercice						1 028 621.00	1 028 621.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES						950 000.00	950 000.00
73	IMPOTS ET TAXES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						78 621.00	78 621.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
76	PRODUITS FINANCIERS							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)	-386 502.00	-335 206.00		-117 725.00		21.00	-839 412.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT DU PREMIER			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT				
		211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTES ET AUTRES SCES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT
	DEPENSES (2)		335 206.00						1 028 600.00
	Dépenses de l'exercice		335 206.00						1 028 600.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		303 706.00						958 600.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								70 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		31 500.00						
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								1 028 621.00
	Recettes de l'exercice								1 028 621.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								950 000.00
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								78 621.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
76	PRODUITS FINANCIERS								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)		-335 206.00						21.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
DEPENSES (2)		3 300.00	492 470.00	137 500.00	1 042 770.00	1 676 040.00
Dépenses de l'exercice		3 300.00	492 470.00	137 500.00	1 042 770.00	1 676 040.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 300.00	164 240.00	137 500.00	173 500.00	478 540.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		328 230.00		869 270.00	1 197 500.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)		1 000.00	367 449.00	45 000.00	28 000.00	441 449.00
Recettes de l'exercice		1 000.00	367 449.00	45 000.00	28 000.00	441 449.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		241 500.00	45 000.00	2 000.00	288 500.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		105 949.00		26 000.00	131 949.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 000.00	20 000.00			21 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		-2 300.00	-125 021.00	-92 500.00	-1 014 770.00	-1 234 591.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 EXPRESSION MUSICALE LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
DEPENSES (2)		27 900.00	136 340.00		328 230.00	117 500.00	20 000.00		
Dépenses de l'exercice		27 900.00	136 340.00		328 230.00	117 500.00	20 000.00		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	27 900.00	136 340.00			117 500.00	20 000.00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				328 230.00				
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)		232 949.00	134 500.00			44 000.00	1 000.00		
Recettes de l'exercice		232 949.00	134 500.00			44 000.00	1 000.00		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	130 000.00	111 500.00			44 000.00	1 000.00		
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	102 949.00	3 000.00						
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		20 000.00						
76	PRODUITS FINANCIERS								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)		205 049.00	-1 840.00		-328 230.00	-73 500.00	-19 000.00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
DEPENSES (2)		7 950.00	922 691.00	95 380.00	1 026 021.00
Dépenses de l'exercice		7 950.00	922 691.00	95 380.00	1 026 021.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 950.00	128 375.00	30 020.00	166 345.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		794 316.00	65 360.00	859 676.00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)			636 550.00	178 500.00	815 050.00
Recettes de l'exercice			636 550.00	178 500.00	815 050.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		438 550.00		438 550.00
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		12 000.00	178 500.00	190 500.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		186 000.00		186 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-7 950.00	-286 141.00	83 120.00	-210 971.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORTS					Sous-fonction 42 JEUNESSE		
		411 SALLES DE SPORTS, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	415 MANIFESTATION S SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONNIES DE VACANCES
DEPENSES (2)		13 200.00		57 350.00	38 575.00	813 566.00		95 380.00	
Dépenses de l'exercice		13 200.00		57 350.00	38 575.00	813 566.00		95 380.00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 200.00		57 350.00	38 575.00	19 250.00		30 020.00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					794 316.00		65 360.00	
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)		135 000.00		336 600.00	140 450.00	24 500.00		178 500.00	
Recettes de l'exercice		135 000.00		336 600.00	140 450.00	24 500.00		178 500.00	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			289 600.00	131 950.00	17 000.00			
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			4 500.00		7 500.00		178 500.00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	135 000.00		42 500.00	8 500.00				
76	PRODUITS FINANCIERS								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)		121 800.00		279 250.00	101 875.00	-789 066.00		83 120.00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
DEPENSES (2)			3 842 085.12	3 842 085.12
Dépenses de l'exercice			3 842 085.12	3 842 085.12
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 300.00	1 300.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		3 840 785.12	3 840 785.12
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)				
Recettes de l'exercice				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)			-3 842 085.12	-3 842 085.12

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENT S SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRES	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
DEPENSES (2)					3 839 785.12			600.00	1 700.00
Dépenses de l'exercice					3 839 785.12			600.00	1 700.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL							600.00	700.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				3 839 785.12				1 000.00
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
76	PRODUITS FINANCIERS								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)					-3 839 785.12			-600.00	-1 700.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	DEPENSES (2)	38 200.00					38 200.00
	Dépenses de l'exercice	38 200.00					38 200.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	38 200.00					38 200.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES						
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS						
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
66	CHARGES FINANCIERES						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)	269 600.00					269 600.00
	Recettes de l'exercice	269 600.00					269 600.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	9 200.00					9 200.00
73	IMPOTS ET TAXES						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	254 200.00					254 200.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 200.00					6 200.00
76	PRODUITS FINANCIERS						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)	231 400.00					231 400.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
DEPENSES (2)						
Dépenses de l'exercice						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
DEPENSES (2)		618 800.00	641 813.00	596 900.00	1 857 513.00
Dépenses de l'exercice		618 800.00	641 813.00	596 900.00	1 857 513.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	617 500.00	641 813.00	515 230.00	1 774 543.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 300.00		81 670.00	82 970.00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)			41 500.00	25 927.00	67 427.00
Recettes de l'exercice			41 500.00	25 927.00	67 427.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		41 500.00	19 927.00	61 427.00
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			6 000.00	6 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-618 800.00	-600 313.00	-570 973.00	-1 790 086.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						
		810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT ORDURES MENAGERES	813 PROPRIETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
	DEPENSES (2)	2 000.00			34 100.00	582 700.00		
	Dépenses de l'exercice	2 000.00			34 100.00	582 700.00		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	700.00			34 100.00	582 700.00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES							
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 300.00						
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)							
	Recettes de l'exercice							
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES							
73	IMPOTS ET TAXES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS							
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
76	PRODUITS FINANCIERS							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)	-2 000.00			-34 100.00	-582 700.00		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN					Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT			
		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENTS URBAINS	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
	DEPENSES (2)	11 500.00	88 200.00	337 486.00	202 927.00	1 700.00	507 400.00			89 500.00
	Dépenses de l'exercice	11 500.00	88 200.00	337 486.00	202 927.00	1 700.00	507 400.00			89 500.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	11 500.00	88 200.00	337 486.00	202 927.00	1 700.00	490 730.00			24 500.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES									
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS									
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						16 670.00			65 000.00
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)		500.00	41 000.00			12 800.00			13 127.00
	Recettes de l'exercice		500.00	41 000.00			12 800.00			13 127.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		500.00	41 000.00			6 800.00			13 127.00
73	IMPOTS ET TAXES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS									
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						6 000.00			
76	PRODUITS FINANCIERS									
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)	-11 500.00	-87 700.00	-296 486.00	-202 927.00	-1 700.00	-494 600.00			-76 373.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AGRICULTURE ET INDUSTRIES AGROALIMENTAI RES	93 AIDE A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURIE RES ET AUX BATIMENTS ET T.P.	94 AIDE AU COMMERCE ET SERVICES MARCHANDS	95 AIDE AU TOURISME	96 AIDE AUX SERVICES PUBLICS	Total
DEPENSES (2)		106 359.90				28 800.00	5 000.00		140 159.90
Dépenses de l'exercice		106 359.90				28 800.00	5 000.00		140 159.90
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	77 157.00					1 500.00		78 657.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	29 202.90				28 800.00	3 500.00		61 502.90
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
76	PRODUITS FINANCIERS								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)		-106 359.90				-28 800.00	-5 000.00		-140 159.90

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIO N GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONAL ES	Total
DEPENSES (2)		6 079 500.00	6 044 506.04			12 124 006.04
Dépenses de l'exercice		6 079 500.00	5 844 506.04			11 924 006.04
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	303 500.00				303 500.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	110 000.00				110 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 666 000.00	3 250.00			5 669 250.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		219 634.13			219 634.13
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES		604 866.60			604 866.60
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		839 224.15			839 224.15
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		4 177 531.16			4 177 531.16
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers			200 000.00			200 000.00
4541201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEPENSES		200 000.00			200 000.00
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)		19 049 786.76	711 550.00			19 761 336.76
Recettes de l'exercice		19 049 786.76	511 550.00			19 561 336.76
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	8 100 000.00				8 100 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS	3 229 390.76				3 229 390.76
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 230 396.00				2 230 396.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	110 000.00				110 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 230 000.00	500 000.00			2 730 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	150 000.00	8 300.00			158 300.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 000 000.00	3 250.00			3 003 250.00
Opérations pour compte de tiers			200 000.00			200 000.00
4542201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RECETTES		200 000.00			200 000.00
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		12 970 286.76	-5 332 956.04			7 637 330.72

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE							Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES	
		020 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATIO N GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATIO N, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS (NON CLASSEES AILLEURS)	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	041 SUBVENTION GLOBALE	048 AUTRES ACTIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE
	DEPENSES (2)	5 778 859.58			4 000.00	236 146.46		25 500.00		
	Dépenses de l'exercice	5 578 859.58			4 000.00	236 146.46		25 500.00		
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
041	OPERATIONS PATRIMONIALES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 250.00								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	219 634.13								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	604 866.60								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	598 577.69			4 000.00	236 146.46		500.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	4 152 531.16						25 000.00		
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers	200 000.00								
4541201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEPENSES	200 000.00								
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)	711 550.00								
	Recettes de l'exercice	711 550.00								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT									
024	PRODUITS DES CESSIONS									
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
041	OPERATIONS PATRIMONIALES									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	500 000.00								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	8 300.00								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 250.00								
	Opérations pour compte de tiers	200 000.00								
4542201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RECETTES	200 000.00								
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)	-5 067 309.58			-4 000.00	-236 146.46		-25 500.00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUES	Total
DEPENSES (2)		376 200.00	148 360.00	524 560.00
Dépenses de l'exercice		376 200.00	148 360.00	524 560.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 200.00	1 360.00	2 560.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	375 000.00	147 000.00	522 000.00
Opérations d'équipement				
Opérations pour compte de tiers				
4541201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEPENSES			
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)				
Recettes de l'exercice				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
Opérations pour compte de tiers				
4542201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RECETTES			
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)		-376 200.00	-148 360.00	-524 560.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS, INCENDIE ET SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
DEPENSES (2)		375 000.00		1 200.00		
Dépenses de l'exercice		375 000.00		1 200.00		
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 200.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	375 000.00				
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
4541201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEPENSES					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
Opérations pour compte de tiers						
4542201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RECETTES					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		-375 000.00		-1 200.00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	22 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total
DEPENSES (2)		10 000.00	600 000.00					610 000.00
Dépenses de l'exercice		10 000.00	600 000.00					610 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
041	OPERATIONS PATRIMONIALES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 000.00	50 000.00					60 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		550 000.00					550 000.00
Opérations d'équipement								
Opérations pour compte de tiers								
4541201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEPENSES							
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)								
Recettes de l'exercice								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							
024	PRODUITS DES CESSIONS							
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
041	OPERATIONS PATRIMONIALES							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
Opérations pour compte de tiers								
4542201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RECETTES							
Restes à réaliser - reports								
SOLDES (2)		-10 000.00	-600 000.00					-610 000.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT DU PREMIER			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT				
		211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTES ET AUTRES SCES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT
	DEPENSES (2)		600 000.00						
	Dépenses de l'exercice		600 000.00						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		50 000.00						
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		550 000.00						
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
4541201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEPENSES								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	Opérations pour compte de tiers								
4542201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RECETTES								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)		-600 000.00						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
DEPENSES (2)		31 200.00	1 307 416.00	26 923.00		1 365 539.00
Dépenses de l'exercice		31 200.00	1 307 416.00	26 923.00		1 365 539.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		67 416.00	26 923.00		94 339.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	31 200.00	1 240 000.00			1 271 200.00
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
4541201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEPENSES					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)		1 500.00	13 630.40	8 032.00		23 162.40
Recettes de l'exercice		1 500.00	13 630.40	8 032.00		23 162.40
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 500.00	13 630.40	8 032.00		23 162.40
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
Opérations pour compte de tiers						
4542201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RECETTES					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		-29 700.00	-1 293 785.60	-18 891.00		-1 342 376.60

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 EXPRESSION MUSICALE LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
	DEPENSES (2)	1 273 090.00	34 326.00			26 923.00			
	Dépenses de l'exercice	1 273 090.00	34 326.00			26 923.00			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 090.00	34 326.00			26 923.00			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 240 000.00							
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
4541201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEPENSES								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)		13 630.40			8 032.00			
	Recettes de l'exercice		13 630.40			8 032.00			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		13 630.40			8 032.00			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	Opérations pour compte de tiers								
4542201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RECETTES								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-1 273 090.00	-20 695.60			-18 891.00			

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
DEPENSES (2)		95 108.80	943 100.00	116 000.00	1 154 208.80
Dépenses de l'exercice		95 108.80	943 100.00	116 000.00	1 154 208.80
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	95 108.80	1 500.00	10 500.00	107 108.80
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		941 600.00	105 500.00	1 047 100.00
Opérations d'équipement					
Opérations pour compte de tiers					
4541201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEPENSES				
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)			100 000.00	7 500.00	107 500.00
Recettes de l'exercice			100 000.00	7 500.00	107 500.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		100 000.00	7 500.00	107 500.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
Opérations pour compte de tiers					
4542201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RECETTES				
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-95 108.80	-843 100.00	-108 500.00	-1 046 708.80

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORTS					Sous-fonction 42 JEUNESSE		
		411 SALLES DE SPORTS, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	415 MANIFESTATION S SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONNIES DE VACANCES
DEPENSES (2)				353 600.00	588 000.00	1 500.00	105 500.00	10 500.00	
Dépenses de l'exercice				353 600.00	588 000.00	1 500.00	105 500.00	10 500.00	
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					1 500.00		10 500.00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			353 600.00	588 000.00		105 500.00		
Opérations d'équipement									
Opérations pour compte de tiers									
4541201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEPENSES								
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)				100 000.00				7 500.00	
Recettes de l'exercice				100 000.00				7 500.00	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			100 000.00				7 500.00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
Opérations pour compte de tiers									
4542201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RECETTES								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)				-253 600.00	-588 000.00	-1 500.00	-105 500.00	-3 000.00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
DEPENSES (2)			16 000.00	16 000.00
Dépenses de l'exercice			16 000.00	16 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		16 000.00	16 000.00
Opérations d'équipement				
Opérations pour compte de tiers				
4541201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEPENSES			
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)				
Recettes de l'exercice				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
Opérations pour compte de tiers				
4542201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RECETTES			
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)			-16 000.00	-16 000.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRES	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
	DEPENSES (2)								16 000.00
	Dépenses de l'exercice								16 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								16 000.00
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
4541201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEPENSES								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	Opérations pour compte de tiers								
4542201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RECETTES								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								-16 000.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
DEPENSES (2)						12 000.00	12 000.00
Dépenses de l'exercice						12 000.00	12 000.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
041	OPERATIONS PATRIMONIALES						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					12 000.00	12 000.00
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
4541201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEPENSES						
Restes à réaliser - reports							
RECETTES (2)							
Recettes de l'exercice							
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						
024	PRODUITS DES CESSIONS						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
041	OPERATIONS PATRIMONIALES						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
Opérations pour compte de tiers							
4542201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RECETTES						
Restes à réaliser - reports							
SOLDES (2)						-12 000.00	-12 000.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
DEPENSES (2)						
Dépenses de l'exercice						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
4541201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEPENSES					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
Opérations pour compte de tiers						
4542201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RECETTES					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
DEPENSES (2)		230 300.00	5 018 808.00	365 170.00	5 614 278.00
Dépenses de l'exercice		230 300.00	5 018 808.00	365 170.00	5 614 278.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500.00	23 000.00	150 000.00	173 500.00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES		1 510 000.00		1 510 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 800.00	673 738.00	5 170.00	698 708.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	210 000.00	2 812 070.00	210 000.00	3 232 070.00
Opérations d'équipement					
Opérations pour compte de tiers					
4541201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEPENSES				
Restes à réaliser - reports					
RECETTES (2)			1 477 886.00	52 020.00	1 529 906.00
Recettes de l'exercice			1 477 886.00	52 020.00	1 529 906.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		1 477 886.00	52 020.00	1 529 906.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
Opérations pour compte de tiers					
4542201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RECETTES				
Restes à réaliser - reports					
SOLDES (2)		-230 300.00	-3 540 922.00	-313 150.00	-4 084 372.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						
		810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT ORDURES MENAGERES	813 PROPRIETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
DEPENSES (2)					4 800.00	225 500.00		
Dépenses de l'exercice					4 800.00	225 500.00		
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
041	OPERATIONS PATRIMONIALES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					500.00		
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				4 800.00	15 000.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					210 000.00		
Opérations d'équipement								
Opérations pour compte de tiers								
4541201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEPENSES							
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)								
Recettes de l'exercice								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							
024	PRODUITS DES CESSIONS							
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
041	OPERATIONS PATRIMONIALES							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
Opérations pour compte de tiers								
4542201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RECETTES							
Restes à réaliser - reports								
SOLDES (2)					-4 800.00	-225 500.00		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN					Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT			
		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENTS URBAINS	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
	DEPENSES (2)	520 374.00		2 782 482.00	197 952.00	1 518 000.00	15 170.00	350 000.00		
	Dépenses de l'exercice	520 374.00		2 782 482.00	197 952.00	1 518 000.00	15 170.00	350 000.00		
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
041	OPERATIONS PATRIMONIALES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			15 000.00		8 000.00		150 000.00		
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					1 510 000.00				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	515 804.00		138 982.00	18 952.00		5 170.00			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	4 570.00		2 628 500.00	179 000.00		10 000.00	200 000.00		
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
4541201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEPENSES									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)		91 000.00	1 386 886.00			52 020.00			
	Recettes de l'exercice		91 000.00	1 386 886.00			52 020.00			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT									
024	PRODUITS DES CESSIONS									
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
041	OPERATIONS PATRIMONIALES									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		91 000.00	1 386 886.00			52 020.00			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
	Opérations pour compte de tiers									
4542201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RECETTES									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)	-520 374.00	91 000.00	-1 395 596.00	-197 952.00	-1 518 000.00	36 850.00	-350 000.00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AGRICULTURE ET INDUSTRIES AGROALIMENTAI RES	93 AIDE A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURIE RES ET AUX BATIMENTS ET T.P.	94 AIDE AU COMMERCE ET SERVICES MARCHANDS	95 AIDE AU TOURISME	96 AIDE AUX SERVICES PUBLICS	Total
	DEPENSES (2)	1 313.32							1 313.32
	Dépenses de l'exercice	1 313.32							1 313.32
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 313.32							1 313.32
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
4541201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEPENSES								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	Opérations pour compte de tiers								
4542201	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RECETTES								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-1 313.32							-1 313.32

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2019	Montant des tirages 2018	Montant des remboursements 2018		Encours restant dû au 01/01/2019
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
10231	03/07/2002	400 000,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
10232	01/07/2002	900 000,00	0,00	0,00	0,00	900 000,00
10234	07/06/2002	600 000,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 900 000,00	0,00	0,00	0,00	1 900 000,00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES													IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE													A2.2	
A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					88 188 570,98									
1641 Emprunts en euros (total)					80 188 570,98									
10104	DEXIA CL	27/07/2001	08/08/2001	01/03/2002	2 286 735,26	V	(Euribor 06 M-Floor -0.1 sur Euribor 06 M) + 0.1	4,41	4,52	EUR	S	P	O	A-1
10106	CAISSE D'EPARGNE	15/11/2001	10/12/2001	25/04/2002	1 067 143,00	V	(Euribor 03 M-Floor -0.1 sur Euribor 03 M) + 0.1	3,46	3,56	EUR	T	C	O	A-1
10108	DEXIA CL	23/11/2001	18/12/2001	01/04/2002	1 219 592,14	V	(Euribor 03 M + 0.1)-Floor -0.1 sur Euribor 03 M	3,45	3,54	EUR	T	P	O	A-1
10201	CAISSE D'EPARGNE	10/04/2002	16/04/2002	25/08/2002	1 000 000,00	V	Euribor 03 M-Floor -0.1 sur Euribor 03 M + 0.1	3,55	3,65	EUR	T	C	O	A-1
10202	SFIL CAFFIL	09/04/2002	18/04/2002	01/08/2002	1 000 000,00	V	(Euribor 03 M-Floor -0.1 sur Euribor 03 M) + 0.1	3,50	3,60	EUR	T	C	O	A-1
10203	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/04/2002	25/04/2002	30/06/2002	1 000 000,00	V	Euribor 03 M + 0.1-Floor -0.1 sur Euribor 03 M	3,50	3,60	EUR	T	C	O	A-1
10207	CREDIT FONCIER DE FRANCE	05/11/2002	25/11/2002	30/01/2003	1 000 000,00	V	Euribor 03 M-Floor -0.1 sur Euribor 03 M + 0.1	3,15	3,23	EUR	T	C	O	A-1
10302	SFIL CAFFIL	16/04/2003	13/05/2003	01/09/2003	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.23 %	4,23	4,30	EUR	T	C	O	A-1
10303	CAISSE D'EPARGNE	16/04/2003	02/06/2003	25/08/2003	1 000 000,00	V	(Euribor 03 M-Floor -0.1 sur Euribor 03 M) + 0.1	2,37	2,43	EUR	T	C	O	A-1

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10305	CREDIT FONCIER DE FRANCE	22/04/2003	21/07/2003	30/09/2003	1 000 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.1)-Floor -0.1 sur Euribor 03 M	2,23	2,28	EUR	T	C	O	A-1
10401	SOCIETE GENERALE	27/11/2003	20/04/2004	20/07/2004	2 000 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.09)-Floor - 0.09 sur Euribor 03 M	2,14	2,19	EUR	T	C	O	A-1
10402	CREDIT FONCIER DE FRANCE	11/09/2004	11/10/2004	30/12/2004	1 000 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.08)-Floor - 0.08 sur Euribor 03 M	2,23	2,28	EUR	T	C	O	A-1
10404	SFIL CAFFIL	21/12/2004	17/01/2005	01/05/2005	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.06 %	4,06	4,12	EUR	T	C	O	A-1
10405	SFIL CAFFIL	21/12/2004	21/12/2004	01/06/2005	2 000 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.07)-Floor - 0.07 sur Euribor 03 M	2,24	2,30	EUR	T	C	O	A-1
10501	ARKEA	03/11/2005	24/11/2005	28/02/2006	5 000 000,00	F	Taux fixe à 3.4 %	3,40	3,44	EUR	T	C	O	A-1
10601	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	06/07/2006	28/08/2006	01/08/2007	1 265 942,00	V	LEP + 0.2	3,95	3,95	EUR	A	X	O	A-1
10602	SFIL CAFFIL	20/11/2006	11/12/2006	01/02/2007	6 000 000,00	F	Taux fixe à 4.02 %	4,02	4,09	EUR	M	P	O	A-1
10701	CREDIT AGRICOLE	03/04/2007	06/04/2007	05/07/2007	5 000 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.01)-Floor - 0.01 sur Euribor 03 M	3,95	4,00	EUR	T	C	O	A-1
10702	CAISSE D'EPARGNE	01/12/2007	10/12/2007	25/03/2008	10 000 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.04)-Floor - 0.04 sur Euribor 03 M	4,92	5,09	EUR	T	C	O	A-1
10703	CAISSE D'EPARGNE	01/12/2007	11/03/2008	25/06/2008	2 000 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.04)-Floor - 0.04 sur Euribor 03 M	4,54	4,68	EUR	T	C	O	A-1
10801	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2008	23/12/2008	01/01/2010	2 500 000,00	F	Taux fixe à 4.47 %	4,47	4,47	EUR	A	P	O	A-1
10802	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16/12/2008	23/12/2008	01/01/2010	2 500 000,00	F	Taux fixe à 4.47 %	4,47	4,47	EUR	A	P	O	A-1

IV – ANNEXES														IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE														A2.2
A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10803	SFIL CAFFIL	17/10/2008	03/11/2008	01/03/2009	3 000 000,00	F	Taux fixe à 5.12 %	5,12	5,30	EUR	T	C	O	A-1
10901	SOCIETE GENERALE	04/08/2009	10/08/2009	10/09/2009	5 000 000,00	V	(Eonia(Postfixé) + 1.25)-Floor - 1.25 sur Eonia(Postfixé)	1,59	1,63	EUR	M	C	O	A-1
11001	SFIL CAFFIL	25/05/2010	16/07/2010	01/11/2010	677 362,00	F	Taux fixe à 2.52 %	2,52	2,54	EUR	T	P	O	A-1
11002	SFIL CAFFIL	25/05/2010	16/07/2010	01/11/2010	2 069 712,00	F	Taux fixe à 3.63 %	3,63	3,68	EUR	T	P	O	A-1
11003	SFIL CAFFIL	25/05/2010	16/07/2010	01/11/2010	72 638,00	F	Taux fixe à 2.52 %	2,52	2,54	EUR	T	P	O	A-1
11004	SFIL CAFFIL	25/05/2010	16/07/2010	01/11/2010	180 288,00	F	Taux fixe à 3.63 %	3,63	3,68	EUR	T	P	O	A-1
11301	CREDIT AGRICOLE	28/06/2013	23/10/2013	16/01/2014	3 000 000,00	F	Taux fixe à 2.8 %	2,80	2,83	EUR	T	C	O	A-1
11401	SOCIETE GENERALE	20/12/2014	20/12/2014	30/09/2015	3 000 000,00	F	Taux fixe à 2.07 %	2,07	2,12	EUR	T	C	O	A-1
11501	ARKEA	21/10/2015	12/11/2015	30/01/2016	462 500,00	F	Taux fixe à 1.1 %	1,10	1,10	EUR	T	C	O	A-1
11502	ARKEA	21/10/2015	12/11/2015	30/01/2016	2 300 000,00	F	Taux fixe à 1.31 %	1,31	1,32	EUR	T	C	O	A-1
11503	ARKEA	21/10/2015	12/11/2015	30/01/2016	2 400 000,00	F	Taux fixe à 1.4 %	1,40	1,41	EUR	T	C	O	A-1
11601	CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPERATIF	15/12/2016	16/12/2016	16/03/2017	3 000 000,00	F	Taux fixe à 0.8 %	0,80	0,80	EUR	T	C	O	A-1
11701	CREDIT AGRICOLE	28/05/2017	28/07/2017	15/10/2017	3 000 000,00	F	Taux fixe à 0.89 %	0,89	0,89	EUR	T	C	O	A-1
19901	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/04/1999	15/06/1999	01/06/2000	186 658,58	F	Taux fixe à 4.3 %	4,30	4,30	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					8 000 000,00									
10231	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	03/07/2002	03/07/2002	15/11/2003	2 000 000,00	V	(TAM(Postfixé) + 0.1)-Floor - 0.1 sur TAM(Postfixé)	2,69	2,73	EUR	X	X	O	A-1

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10232	DEXIA CL	01/07/2002	01/07/2002	01/07/2013	3 000 000,00	V	(Eonia(Postfixé) + 0.14)-Floor - 0.14 sur Eonia(Postfixé)	3,44	3,59	EUR	X	X	O	A-1
10234	SOCIETE GENERALE	07/06/2002	07/06/2002	01/06/2013	3 000 000,00	V	(T4M(Postfixé) + 0.17)-Floor - 0.17 sur T4M(Postfixé)	3,54	3,65	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					83 203,83									
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)					83 203,83									
18301	OPH des Hautes Alpes	01/01/2015	01/01/2015	01/12/2015	83 203,83	V	Livret A + 1.3	2,30	2,30	EUR	A	P	O	A-1
Total général					88 271 774,81									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												A2.2
A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019											
	Couver-ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				41 303 738,49					4 993 674,40	687 576,61		190 288,07
1641 Emprunts en euros (total)				39 403 738,49					4 543 674,40	687 576,61		190 288,07
10104	N		A-1	484 578,76	2,67	V	(Euribor 06 M-Floor - 0.1 sur Euribor 06 M) + 0.1	0,00	154 409,55	0,00		0,00
10106	N		A-1	173 410,57	3,07	V	(Euribor 03 M-Floor - 0.1 sur Euribor 03 M) + 0.1	0,00	53 357,16	0,00		0,00
10108	N		A-1	259 499,36	3	V	(Euribor 03 M + 0.1)-Floor -0.1 sur Euribor 03 M	0,00	76 771,89	0,00		0,00
10201	N		A-1	175 000,00	3,4	V	Euribor 03 M-Floor - 0.1 sur Euribor 03 M + 0.1	0,00	50 000,00	0,00		0,00
10202	N		A-1	175 000,00	3,33	V	(Euribor 03 M-Floor - 0.1 sur Euribor 03 M) + 0.1	0,00	50 000,00	0,00		0,00
10203	N		A-1	162 500,00	3,25	V	Euribor 03 M + 0.1-Floor -0.1 sur Euribor 03 M	0,00	50 000,00	0,00		0,00
10207	N		A-1	200 000,00	3,83	V	Euribor 03 M-Floor - 0.1 sur Euribor 03 M + 0.1	0,00	50 000,00	0,00		0,00
10302	N		A-1	225 000,00	4,42	F	Taux fixe à 4.23 %	4,30	50 000,00	8 724,38		596,31
10303	N		A-1	225 000,00	4,4	V	(Euribor 03 M-Floor - 0.1 sur Euribor 03 M) + 0.1	0,00	50 000,00	0,00		0,00
10305	N		A-1	225 000,00	4,5	V	(Euribor 03 M + 0.1)-Floor -0.1 sur Euribor 03 M	0,00	50 000,00	0,00		0,00
10401	N		A-1	550 000,00	5,3	V	(Euribor 03 M + 0.09)-Floor -0.09 sur Euribor 03 M	0,00	100 000,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
10402	N		A-1	287 500,00	5,75	V	(Euribor 03 M + 0.08)- Floor -0.08 sur Euribor 03 M	0,00	50 000,00	0,00		0,00
10404	N		A-1	312 500,00	6,08	F	Taux fixe à 4.06 %	4,12	50 000,00	11 926,26		1 746,65
10405	N		A-1	625 000,00	6,17	V	(Euribor 03 M + 0.07)- Floor -0.07 sur Euribor 03 M	0,00	100 000,00	0,00		0,00
10501	N		A-1	1 750 000,00	6,91	F	Taux fixe à 3.4 %	3,44	250 000,00	56 312,50		4 250,00
10601	N		A-1	588 885,08	7,58	V	LEP + 0.2	1,45	69 955,55	8 538,83		3 114,30
10602	N		A-1	3 012 095,84	8	F	Taux fixe à 4.02 %	4,09	321 866,12	115 198,84		8 711,86
10701	N		A-1	2 125 000,00	8,26	V	(Euribor 03 M + 0.01)- Floor -0.01 sur Euribor 03 M	0,00	250 000,00	0,00		0,00
10702	N		A-1	4 500 000,00	8,98	V	(Euribor 03 M + 0.04)- Floor -0.04 sur Euribor 03 M	0,00	500 000,00	0,00		0,00
10703	N		A-1	925 000,00	9,23	V	(Euribor 03 M + 0.04)- Floor -0.04 sur Euribor 03 M	0,00	100 000,00	0,00		0,00
10801	N		A-1	1 637 530,76	10	F	Taux fixe à 4.47 %	4,47	118 493,46	73 197,62		67 712,36
10802	N		A-1	1 637 530,76	10	F	Taux fixe à 4.47 %	4,47	118 493,46	73 197,62		67 712,36
10803	N		A-1	1 500 000,00	9,92	F	Taux fixe à 5.12 %	5,30	150 000,00	74 938,66		5 760,00
10901	N		A-1	2 666 667,04	10,61	V	(Eonia(Postfixé) + 1.25)-Floor -1.25 sur Eonia(Postfixé)	0,91	249 999,96	23 083,84		0,00
11001	N		A-1	336 504,05	6,58	F	Taux fixe à 2.52 %	2,54	46 324,65	8 044,43		1 198,44
11002	N		A-1	1 070 610,81	6,58	F	Taux fixe à 3.63 %	3,68	142 611,92	36 936,48		5 520,82
11003	N		A-1	36 085,53	6,58	F	Taux fixe à 2.52 %	2,54	4 967,70	862,66		128,52
11004	N		A-1	93 258,74	6,58	F	Taux fixe à 3.63 %	3,68	12 422,59	3 217,45		480,91
11301	N		A-1	2 000 000,00	9,79	F	Taux fixe à 2.8 %	2,83	200 000,00	53 900,00		10 360,00
11401	N		A-1	2 300 000,00	11,5	F	Taux fixe à 2.07 %	2,12	200 000,00	46 692,88		120,75
11501	N		A-1	308 333,36	5,83	F	Taux fixe à 1.1 %	1,10	51 388,88	3 179,70		471,07
11502	N		A-1	1 672 727,24	7,83	F	Taux fixe à 1.31 %	1,32	209 090,92	20 885,57		3 195,61
11503	N		A-1	1 800 000,00	8,83	F	Taux fixe à 1.4 %	1,41	200 000,00	24 150,00		3 733,33
11601	N		A-1	2 600 000,00	12,96	F	Taux fixe à 0.8 %	0,80	200 000,00	20 200,00		746,67
11701	N		A-1	2 750 000,00	13,54	F	Taux fixe à 0.89 %	0,89	200 000,00	23 807,50		4 728,13
19901	N		A-1	13 520,59	0,42	F	Taux fixe à 4.3 %	4,30	13 520,59	581,39		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				1 900 000,00					450 000,00	0,00		0,00
10231	N		A-1	400 000,00	3,87	V	(TAM(Postfixé) + 0.1)- Floor -0.1 sur TAM(Postfixé)	0,00	100 000,00	0,00		0,00
10232	N		A-1	900 000,00	3,5	V	(Eonia(Postfixé) + 0.14)-Floor -0.14 sur Eonia(Postfixé)	0,00	200 000,00	0,00		0,00
10234	N		A-1	600 000,00	3,42	V	(T4M(Postfixé) + 0.17)-Floor -0.17 sur T4M(Postfixé)	0,00	150 000,00	0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				30 518,85					15 303,23	625,64		25,13
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)				30 518,85					15 303,23	625,64		25,13
18301	N		A-1	30 518,85	1,92	V	Livret A + 1.3	2,05	15 303,23	625,64		25,13
Total général		0,00		41 334 257,34					5 008 977,63	688 202,25	0,00	190 313,20

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019											
	Couver-ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	40					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	41 334 257 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2019	Date de fin du contrat	Organisme co- contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	83 203,83	30 518,85	15 928,87	625,64	15 303,23
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	83 203,83	30 518,85	15 928,87	625,64	15 303,23
18301	83 203,83	30 518,85	15 928,87	625,64	15 303,23
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	8 décembre 2011

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Linéaire	Frais d'études	5	8 décembre 2011
Linéaire	Frais de recherche et de développement	5	8 décembre 2011
Linéaire	Logiciels informatique	5	8 décembre 2011
Linéaire	Plantations et aménagement de terrains	15	8 décembre 2011
Linéaire	Véhicules de tourisme d'occasion	5	8 décembre 2011
Linéaire	Véhicules de tourisme	10	8 décembre 2011
Linéaire	Véhicules utilitaires d'occasion	4	8 décembre 2011
Linéaire	Véhicules utilitaires	8	8 décembre 2011
Linéaire	Poids lourds d'occasion	4	8 décembre 2011
Linéaire	Poids lourds	8	8 décembre 2011
Linéaire	Equipement divers pour poids lourds	10	8 décembre 2011
Linéaire	Tracteurs ou engins de terrassement d'occasion	5	8 décembre 2011
Linéaire	Tracteurs ou engins de terrassement	10	8 décembre 2011
Linéaire	Bennes à ordures ménagères	8	8 décembre 2011
Linéaire	Motos	5	8 décembre 2011
Linéaire	Mobylettes, scooters	5	8 décembre 2011
Linéaire	Vélos	5	8 décembre 2011
Linéaire	Chariots	10	8 décembre 2011
Linéaire	Remorques	10	8 décembre 2011
Linéaire	Matériel informatique - Ordinateur, imprimantes - Serveurs Autres périphériques et accessoires	5	8 décembre 2011
Linéaire	Matériel bureautique - Photocopieurs - Télécopieurs - Autres matériels bureautique	5	8 décembre 2011
Linéaire	Mobilier	10	8 décembre 2011
Linéaire	Mobilier urbain	10	8 décembre 2011
Linéaire	Matériel festivités - Podium - Estrades - Chapiteaux - Barrières mobiles	10	8 décembre 2011
Linéaire	Matériel de sécurité - Extincteurs	10	8 décembre 2011

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	8 décembre 2011

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Linéaire	Constructions mobiles - Chalets - Abris	10	8 décembre 2011
Linéaire	Matériel monétique - Caisse enregistreuse - Détecteur de faux billets - Lecteur de cartes bleues - Horodateur - Autres matériels monétiques	10	8 décembre 2011
Linéaire	Matériel de bureau - Massicot - Destructeur de documents - Relieuse - Dictaphone - Perforateur - Machines de bureau diverses	5	8 décembre 2011
Linéaire	Matériel espaces verts - Débroussailleuse - Tronçonneuse - Taille haies - Motoculteur - Matériel d'arrosage - Broyeur - Epareuse - Souffleur - Divers matériels espaces verts	10	8 décembre 2011
Linéaire	Sport et loisirs - Matériels pour sports collectifs - Matériel d'athlétisme - Matériel pour sports nautiques - Matériel pour sports de neige - Articles divers pour le sport - Matériels de jeux d'enfants - Divers matériels sportifs	10	8 décembre 2011

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	8 décembre 2011

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Linéaire	Matériel d'éclairage public Matériel électrique	10	8 décembre 2011
Linéaire	Installations et appareils de chauffage et sanitaire	15	8 décembre 2011
Linéaire	Matériels audiovisuel	5	8 décembre 2011
Linéaire	Matériels de téléphonie	5	8 décembre 2011
Linéaire	Matériels pédagogiques - Microscopes - Lunettes astro - Matériels activités manuelles	5	8 décembre 2011
Linéaire	Matériels funéraires - Matériels pour funérarium - Matériels pour cimetières - Matériels pour crématorium	10	8 décembre 2011
Linéaire	Matériels scéniques - Micros - Projecteurs - Décors - Sonorisation - Portiques	10	8 décembre 2011
Linéaire	Instruments de musique	15	8 décembre 2011
Linéaire	Coffre fort	30	8 décembre 2011
Linéaire	Matériels et outillage - Outillage électrique - Equipement garage et atelier	10	8 décembre 2011
Linéaire	Nettoyage - Nettoyeur haute pression - Autres matériels de nettoyage - Conteneur de déchets - Aspiratrice - Auto laveuse	10	8 décembre 2011

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		5 669 500.00	5 669 500.00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 666 000.00	5 666 000.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	5 200 000.00	5 200 000.00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	450 000.00	450 000.00
16878	AUTRES ORGANISMES ET PARTICULIERS	16 000.00	16 000.00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 500.00	3 500.00
10223	TLE		
10226			
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	3 000.00	3 000.00
13912	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS	500.00	500.00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 669 500.00			5 669 500.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		15 989 786.76	15 989 786.76
Ressources propres externes de l'année (a)		2 730 000.00	2 730 000.00
10222	F.C.T.V.A.	2 230 000.00	2 230 000.00
10226	TAXE D'AMENAGEMENT ET VERSEMENT POUR SOUS DENSITE	500 000.00	500 000.00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		13 259 786.76	13 259 786.76
2802	AMORTISSEMENT IMMOS INCORPORELLES	13 400.00	13 400.00
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	22 000.00	22 000.00
28033	FRAIS D'INSERTION	500.00	500.00
2804113	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS PUBLICS		
250000	150000		
2804132	SUB EQUIPEMENT DEPARTEMENT	100 000.00	100 000.00
28041581	BIENS MOBILIERES MATERIELS AUTRES GROUPEMENTS		
28041582	AUTRES GROUPEMENTS BATIMENTS ET INSTALLATIONS	4 000.00	4 000.00
28041622	AMORT SUBV CCAS	14 000.00	14 000.00
28041642	AMORTISSEMENT BATIMENTS ET INSTALLATIONS	162 396.00	162 396.00
2804171	BIENS MOBILIERES ETUDES	25 000.00	25 000.00
2804172	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX		
280421	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS AUX PERSONNES DE DROITS PRIVES	50 000.00	50 000.00
2804422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	25 000.00	25 000.00
28051	AMORTISSEMENT CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	83 000.00	83 000.00
28121	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PLANTATIONS	24 000.00	24 000.00
281571	AMORTISSEMENT MATERIELS ROULANT	22 000.00	22 000.00
281757	MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	500.00	500.00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	100.00	100.00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	150 000.00	150 000.00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	120 000.00	120 000.00
28184	MOBILIER	145 000.00	145 000.00
28188	AUTRES	819 500.00	819 500.00
024	Produits de cessions	3 229 390.76	3 229 390.76
021	Virement de la section de fonctionnement	8 100 000.00	8 100 000.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	15 989 786.76				15 989 786.76

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	5 669 500.00
Ressources propres disponibles (IV)	15 989 786.76
Solde (V = IV-II)(6)	+10 320 286.76

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

454201 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEPENSES		Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	1 029 455.53		200 000.00	200 000.00
4541201	1 029 455.53		200 000.00	200 000.00
040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a - c)	1 029 455.53		200 000.00	200 000.00
RECETTES (b)	1 029 455.53		200 000.00	200 000.00
4542201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 029 455.53		200 000.00	200 000.00
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d)(6)				
Recettes nettes (b - d)	1 029 455.53		200 000.00	200 000.00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

454201 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RECETTES		Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	1 029 455.53		200 000.00	200 000.00
4541201	1 029 455.53		200 000.00	200 000.00
040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a - c)	1 029 455.53		200 000.00	200 000.00
RECETTES (b)	1 029 455.53		200 000.00	200 000.00
4542201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 029 455.53		200 000.00	200 000.00
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d)(6)				
Recettes nettes (b - d)	1 029 455.53		200 000.00	200 000.00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES															IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS															B1.1	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT																

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Taux initial			Taux à la date de vote			Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant modifier	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					4 363 905.05 €	1 128 061.70 €											21 587.34 €	73 562.05 €
ASS L'ETAPE	1999	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	53 357.16 €	3 173.35 €	0	A	V	Livret A + 0.8	3.80%	V	Livret A + 0.8	1.55%	A-1		49.19 €	3 173.35 €
ASS L'ETAPE	1999	P		Comité Interprofessionnel du logement	51 832.67 €	2 843.89 €	0	A	F	Taux fixe à 1 %	1.00%	F	Taux fixe à 1 %	1.00%	A-1		28.44 €	2 843.89 €
ASS DE DEVELOPPEMENT CULTUREL DE GAP ET HAUTES ALPES	2012	P		CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPERATIF	300 000.00 €	184 567.98 €	8	M	F	Taux fixe à 4.17 %	4.25%	F	Taux fixe à 4.17 %	4.25%	A-1		7 324.46 €	19 612.06 €
ASS IMMO DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU DIOCESE DE GAP	2000	P		BANQUE POPULAIRE	243 918.45 €	23 850.28 €	1	T	F	Taux fixe à 5.1 %	5.28%	F	Taux fixe à 5.1 %	5.28%	A-1		868.53 €	18 958.65 €
ASS IMMO DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU DIOCESE DE GAP	2018	P		SOCIETE GENERALE	600 000.00 €	0.00 €	26	X	F	Taux fixe à 1.87 %	1.89%	F	Taux fixe à 1.87 % Taux fixe à 1.87 %	1.89%	A-1		0.00 €	0.00 €
CONGREGATION DES SOEURS DE LA PROVIDENCE DE GAP	2006	P		DEXIA CL	2 175 000.00 €	4 385.82 €	18	T	V	Livret A + 1.5	4.32%	V	Livret A + 1.5	2.27%	A-1		96.80 €	223.52 €
LES AMIS CALANDRETA GAPIANA	2015	P		CAISSE D'EPARGNE	100 000.00 €	95 223.52 €	23	M	F	Taux fixe à 2.7 %	2.73%	F	Taux fixe à 2.7 %	2.73%	A-1		2 534.45 €	2 970.67 €
CCAS VILLE DE GAP	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	814 796.78 €	791 516.87 €	33	A	V	Livret A + 0.6	1.35%	V	Livret A + 0.6	1.35%	A-1		10 685.48 €	23 279.91 €
ASS Les Petites Canailles	2017	P		Caisse Allocations Familiales	25 000.00 €	22 500.00 €	9	A	F	Taux fixe à 0 %	0.00%	F	Taux fixe à 0 %	0.00%	A-1		0.00 €	2 500.00 €
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					70 697 223.98 €	38 503 004.79 €											670 936.32 €	2 865 373.38 €
ERILIA	2007	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	54 072.74 €	48 420.99 €	38	A	V	Livret A + 0.7	3.45%	V	Livret A + 0.7	1.45%	A-1		1 634.27 €	932.17 €
ERILIA	2007	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	133 360.74 €	105 610.93 €	23	A	V	Livret A + 0.7	3.45%	V	Livret A + 0.7	1.45%	A-1		1 531.36 €	3 710.61 €
ERILIA	2007	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	366 623.31 €	333 631.37 €	38	A	V	Livret A + 1.15	3.90%	V	Livret A + 1.15	1.90%	A-1		6 339.00 €	5 850.49 €

IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT															IV B1.1
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------------------------------------

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Taux initial			Taux à la date de vote			Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant modifier	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ERILIA	2015	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	514 995.00 €	439 548.12 €	20	A	V	Livret A + 1	1.75%	V	Livret A + 1	1.75%	A-1		7 692.09 €	24 452.02 €
ERILIA	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	186 896.58 €	167 965.17 €	35	A	V	Livret A + 1	1.75%	V	Livret A + 1	1.75%	A-1		2 939.39 €	6 088.24 €
ERILIA	2015	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	184 819.12 €	164 683.38 €	20	A	V	Livret A + 1	1.75%	V	Livret A + 1	1.75%	A-1		2 881.96 €	6 948.19 €
ERILIA	2015	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	76 019.64 €	71 668.29 €	35	A	V	Livret A + 1	1.75%	V	Livret A + 1	1.75%	A-1		1 254.20 €	1 501.51 €
ERILIA	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	776 605.62 €	728 500.60 €	23	A	V	Livret A + 1	1.75%	V	Livret A + 1	1.75%	A-1		12 748.76 €	24 685.72 €
ERILIA	1997	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 238 592.94 €	556 132.06 €	10	A	V	Livret A + 1.2	4.80%	V	Livret A + 1.2	1.95%	A-1		10 482.06 €	51 548.47 €
ERILIA	1997	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	450 721.40 €	202 588.37 €	11	A	V	Livret A + 1.2	4.80%	V	Livret A + 1.2	1.95%	A-1		3 804.01 €	18 795.91 €
ERILIA	1998	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 150 986.90 €	536 766.06 €	11	A	V	Livret A + 1.2	4.80%	V	Livret A + 1.2	1.95%	A-1		10 466.94 €	45 364.44 €
ERILIA	2000	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 443 803.28 €	851 248.01 €	17	A	V	Livret A + 1.2	4.30%	V	Livret A + 1.2	1.95%	A-1		16 599.34 €	51 676.90 €
ERILIA	2000	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	129 961.18 €	75 197.65 €	17	A	V	Livret A + 0.8	3.80%	V	Livret A + 0.8	1.55%	A-1		1 165.56 €	4 579.04 €
ERILIA	2001	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	41 612.34 €	25 307.88 €	17	A	V	Livret A + 0.8	3.80%	V	Livret A + 0.8	1.55%	A-1		392.27 €	1 460.59 €
ERILIA	2001	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	550 754.63 €	340 442.84 €	17	A	V	Livret A + 1.2	4.30%	V	Livret A + 1.2	1.95%	A-1		6 638.64 €	19 595.92 €
ERILIA	2003	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	204 668.96 €	124 797.31 €	20	A	V	Livret A + 0.7	2.95%	V	Livret A + 0.7	1.45%	A-1		1 809.56 €	6 936.95 €
ERILIA	2003	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	66 306.44 €	48 409.45 €	35	A	V	Livret A + 0.7	2.95%	V	Livret A + 0.7	1.45%	A-1		701.94 €	1 733.05 €
ERILIA	1989	P		CAISSE D'EPARGNE	167 693.92 €	72 332.39 €	7	A	V	Livret A + 1.3	5.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		1 482.82 €	7 493.89 €
ERILIA	1989	P		CAISSE D'EPARGNE	554 235.53 €	239 764.30 €	7	A	V	Livret A + 1.3	5.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		4 915.17 €	24 840.43 €
ERILIA	1989	P		CAISSE D'EPARGNE	335 789.38 €	144 168.38 €	7	A	V	Livret A + 1.3	5.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		2 955.45 €	14 936.36 €
OPH DES HAUTES ALPES	2003	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	440 888.00 €	286 430.61 €	16	A	V	Livret A + 1.2	4.20%	V	Livret A + 1.2	1.95%	A-1		5 585.40 €	14 372.45 €
OPH DES HAUTES ALPES	2003	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	151 434.00 €	127 030.61 €	34	A	V	Livret A + 1.2	4.20%	V	Livret A + 1.2	1.95%	A-1		2 477.10 €	2 564.65 €
OPH DES HAUTES ALPES	2003	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	65 075.00 €	41 107.68 €	16	A	V	Livret A + 0.7	3.70%	V	Livret A + 0.7	1.45%	A-1		596.06 €	2 149.70 €
OPH DES HAUTES ALPES	2003	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22 351.50 €	18 330.00 €	34	A	V	Livret A + 0.7	3.70%	V	Livret A + 0.7	1.45%	A-1		265.78 €	405.72 €
OPH DES HAUTES ALPES	2007	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	133 245.00 €	104 882.47 €	24	A	V	Livret A + 0.8	3.80%	V	Livret A + 0.8	1.55%	A-1		1 625.68 €	3 640.94 €
OPH DES HAUTES ALPES	2007	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 775 040.00 €	3 129 572.93 €	29	A	V	Livret A + 0.8	3.80%	V	Livret A + 0.8	1.55%	A-1		48 508.38 €	86 293.48 €
OPH DES HAUTES ALPES	2007	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	183 390.00 €	161 312.59 €	39	A	V	Livret A + 0.8	3.80%	V	Livret A + 0.8	1.55%	A-1		2 500.35 €	3 042.27 €
OPH DES HAUTES ALPES	2010	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 696 860.00 €	1 463 238.48 €	31	A	V	Livret A + 0.8	2.05%	V	Livret A + 0.8	2.05%	A-1		30 144.35 €	35 666.10 €
OPH DES HAUTES ALPES	2009	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 133 531.50 €	965 747.28 €	30	A	V	Livret A + 0.6	4.60%	V	Livret A + 0.6	1.35%	A-1		13 037.59 €	25 294.51 €
OPH DES HAUTES ALPES	2009	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	190 778.50 €	155 658.31 €	30	A	V	Livret A + (-0.7)	3.30%	V	Livret A + (-0.7)	0.05%	A-1		77.83 €	4 983.68 €
OPH DES HAUTES ALPES	2009	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 437 140.00 €	2 981 205.92 €	30	A	V	Livret A + 0.6	4.60%	V	Livret A + 0.6	1.35%	A-1		40 246.28 €	78 082.68 €
OPH DES HAUTES ALPES	2009	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	771 252.00 €	698 710.93 €	40	A	V	Livret A + 0.6	4.60%	V	Livret A + 0.6	1.35%	A-1		9 432.60 €	12 870.21 €

IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT														IV B1.1
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------------------------------------

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Taux initial			Taux à la date de vote			Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant modifier	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH DES HAUTES ALPES	2009	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	278 061.50 €	232 228.55 €	30	A	V	Livret A + (-0.7)	3.30%	V	Livret A + (-0.7)	0.05%	A-1		116.12 €	7 435.21 €
OPH DES HAUTES ALPES	2009	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	79 808.00 €	69 753.25 €	40	A	V	Livret A + (-0.7)	3.30%	V	Livret A + (-0.7)	0.05%	A-1		34.88 €	1 684.35 €
OPH DES HAUTES ALPES	2010	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	500 000.00 €	326 954.55 €	12	A	V	Livret A + 0.6	1.85%	V	Livret A + 0.6	1.85%	A-1		6 083.30 €	25 281.93 €
OPH DES HAUTES ALPES	2010	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	220 500.00 €	193 987.25 €	32	A	V	Livret A + 0.6	1.85%	V	Livret A + 0.6	1.85%	A-1		3 614.23 €	4 886.88 €
OPH DES HAUTES ALPES	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	481 343.50 €	428 092.88 €	34	A	V	Livret A + 0.6	2.85%	V	Livret A + 0.6	1.35%	A-1		5 779.26 €	10 004.96 €
OPH DES HAUTES ALPES	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	253 328.00 €	232 898.03 €	44	A	V	Livret A + 0.6	2.85%	V	Livret A + 0.6	1.35%	A-1		3 144.13 €	3 910.43 €
OPH DES HAUTES ALPES	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	607 949.00 €	546 790.87 €	34	A	V	Livret A + 1.1	3.35%	V	Livret A + 1.1	1.85%	A-1		10 115.63 €	11 694.59 €
OPH DES HAUTES ALPES	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	282 336.00 €	262 264.29 €	44	A	V	Livret A + 1.1	3.35%	V	Livret A + 1.1	1.85%	A-1		4 851.89 €	3 912.20 €
OPH DES HAUTES ALPES	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 098 375.00 €	995 785.31 €	35	A	V	Livret A + 0.6	2.35%	V	Livret A + 0.6	1.35%	A-1		13 443.10 €	22 444.94 €
OPH DES HAUTES ALPES	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	416 199.00 €	387 689.51 €	45	A	V	Livret A + 0.6	2.35%	V	Livret A + 0.6	1.35%	A-1		5 233.81 €	6 318.05 €
OPH DES HAUTES ALPES	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	64 175.50 €	57 210.68 €	35	A	V	Livret A + (-0.2)	1.55%	V	Livret A + (-0.2)	0.55%	A-1		314.66 €	1 486.78 €
OPH DES HAUTES ALPES	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24 317.50 €	22 290.62 €	45	A	V	Livret A + (-0.2)	1.55%	V	Livret A + (-0.2)	0.55%	A-1		122.60 €	437.93 €
OPH DES HAUTES ALPES	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	355 349.50 €	316 784.20 €	35	A	V	Livret A + (-0.2)	1.55%	V	Livret A + (-0.2)	0.55%	A-1		1 742.32 €	8 232.54 €
OPH DES HAUTES ALPES	1989	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	133 159.64 €	53 224.61 €	7	A	V	Livret A + 1.3	5.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		2 496.42 €	5 514.26 €
OPH DES HAUTES ALPES	1989	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 040 887.74 €	815 753.67 €	7	A	V	Livret A + 1.3	5.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		37 374.38 €	84 514.97 €
OPH DES HAUTES ALPES	1991	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 309 010.13 €	853 406.90 €	8	A	V	Livret A + 1.3	5.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		17 494.84 €	106 002.74 €
OPH DES HAUTES ALPES	1991	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	126 524.70 €	46 649.65 €	7	A	V	Livret A + 1.3	5.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		956.32 €	5 794.40 €
OPH DES HAUTES ALPES	1991	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	852 558.15 €	311 280.68 €	8	A	V	Livret A + 1.3	5.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		6 381.25 €	38 664.59 €
OPH DES HAUTES ALPES	1991	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	86 369.69 €	31 534.77 €	8	A	V	Livret A + 1.3	5.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		646.46 €	3 916.96 €
OPH DES HAUTES ALPES	1991	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	134 362.30 €	49 057.54 €	8	A	V	Livret A + 1.3	5.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		1 005.68 €	6 093.49 €
OPH DES HAUTES ALPES	1991	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	52 133.99 €	19 034.83 €	8	A	V	Livret A + 1.3	5.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		390.21 €	2 364.35 €
OPH DES HAUTES ALPES	1992	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	60 015.40 €	23 836.46 €	9	A	V	Livret A + 1.3	5.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		488.65 €	2 631.82 €
OPH DES HAUTES ALPES	1986	X		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 226 775.69 €	114 867.58 €	1	A	V	Livret A + (-0.17)	5.75%	V	Livret A + (-0.17)	0.58%	A-1		666.23 €	57 975.13 €
OPH DES HAUTES ALPES	1986	X		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 151 910.72 €	131 289.20 €	2	A	V	Livret A + 0.47	4.94%	V	Livret A + 0.47	1.22%	A-1		1 601.73 €	65 805.28 €
OPH DES HAUTES ALPES	1986	X		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 199 709.58 €	250 712.24 €	2	A	V	Livret A + 0.47	4.94%	V	Livret A + 0.47	1.22%	A-1		3 058.69 €	125 662.96 €
OPH DES HAUTES ALPES	1986	X		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	109 758.11 €	12 509.70 €	2	A	V	Livret A + 0.47	4.94%	V	Livret A + 0.47	1.22%	A-1		152.62 €	6 270.16 €
OPH DES HAUTES ALPES	1992	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	671 214.62 €	266 587.98 €	9	A	V	Livret A + 1.3	5.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		5 465.05 €	29 434.31 €
OPH DES HAUTES ALPES	1994	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	4 782 283.89 €	2 191 087.39 €	10	A	V	Livret A + 1.3	5.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		44 917.29 €	198 075.12 €

IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT															IV B1.1		
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---	--	--

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Taux initial			Taux à la date de vote			Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant modifier	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH DES HAUTES ALPES	1995	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	155 758.36 €	77 059.42 €	11	A	V	Livret A + 1.3	5.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		1 579.72 €	6 390.09 €
OPH DES HAUTES ALPES	1995	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	45 879.53 €	22 166.74 €	11	A	V	Livret A + 1.3	5.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		454.42 €	1 838.14 €
OPH DES HAUTES ALPES	1996	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	716 965.75 €	304 424.67 €	10	A	V	Livret A + 1.3	4.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		6 240.71 €	30 257.96 €
OPH DES HAUTES ALPES	1996	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	851 077.72 €	361 368.78 €	10	A	V	Livret A + 1.3	4.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		7 408.06 €	35 917.87 €
OPH DES HAUTES ALPES	1996	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	86 895.94 €	36 896.13 €	10	A	V	Livret A + 1.3	4.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		756.37 €	3 667.26 €
OPH DES HAUTES ALPES	1997	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	90 967.32 €	39 824.96 €	11	A	V	Livret A + 0.8	4.30%	V	Livret A + 0.8	1.55%	A-1		617.29 €	3 678.23 €
OPH DES HAUTES ALPES	1997	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	606 448.82 €	280 895.41 €	10	A	V	Livret A + 1.3	4.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		5 758.36 €	25 373.62 €
OPH DES HAUTES ALPES	1997	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28 679.40 €	13 059.49 €	11	A	V	Livret A + 1.3	4.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		267.72 €	1 179.68 €
OPH DES HAUTES ALPES	2015	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 652 776.93 €	1 482 431.03 €	22	A	V	Livret A + 0.6	1.35%	V	Livret A + 0.6	1.35%	A-1		20 012.82 €	58 321.93 €
OPH DES HAUTES ALPES	2016	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	645 750.00 €	621 021.25 €	37	A	V	Livret A + 0.6	1.35%	V	Livret A + 0.6	1.35%	A-1		8 383.79 €	12 615.32 €
OPH DES HAUTES ALPES	1999	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	81 298.40 €	42 066.46 €	12	A	V	Livret A + 1.3	4.30%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		862.36 €	3 224.00 €
OPH DES HAUTES ALPES	1999	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	113 812.66 €	24 049.39 €	2	A	V	Livret A + 1.3	3.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		493.01 €	7 953.47 €
OPH DES HAUTES ALPES	1999	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	78 792.57 €	16 656.17 €	2	A	V	Livret A + 1.3	3.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		458.21 €	5 431.86 €
OPH DES HAUTES ALPES	1999	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	121 741.21 €	25 724.74 €	2	A	V	Livret A + 1.3	3.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		527.36 €	8 507.54 €
OPH DES HAUTES ALPES	1999	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	204 639.73 €	43 029.56 €	3	A	V	Livret A + 1.3	3.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		882.11 €	14 230.49 €
OPH DES HAUTES ALPES	1999	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 625 577.99 €	127 045.66 €	0	A	V	Livret A + 1.3	3.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		7 469.66 €	127 045.66 €
OPH DES HAUTES ALPES	1999	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 543 534.36 €	120 633.61 €	0	A	V	Livret A + 1.3	3.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		7 092.66 €	120 633.61 €
OPH DES HAUTES ALPES	1999	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 327 266.33 €	181 885.51 €	0	A	V	Livret A + 1.3	3.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		10 693.97 €	181 885.51 €
OPH DES HAUTES ALPES	1999	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 126 389.78 €	88 032.03 €	0	A	V	Livret A + 1.3	3.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		5 175.85 €	88 032.03 €
OPH DES HAUTES ALPES	1999	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	152 214.08 €	22 565.75 €	2	A	V	Livret A + 1.3	3.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		686.96 €	11 127.19 €
OPH DES HAUTES ALPES	1999	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	76 350.73 €	11 319.00 €	2	A	V	Livret A + 1.3	3.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		344.57 €	5 581.42 €
OPH DES HAUTES ALPES	1999	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	68 148.71 €	10 103.05 €	2	A	V	Livret A + 1.3	3.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		307.56 €	4 981.82 €
OPH DES HAUTES ALPES	1999	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	206 700.28 €	30 643.32 €	2	A	V	Livret A + 1.3	3.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		932.87 €	15 110.24 €
OPH DES HAUTES ALPES	2000	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	255 586.65 €	142 915.23 €	13	A	V	Livret A + 1.3	3.55%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		2 929.76 €	10 010.81 €
OPH DES HAUTES ALPES	2000	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100 998.54 €	54 637.17 €	13	A	V	Livret A + 0.8	3.05%	V	Livret A + 0.8	1.55%	A-1		846.88 €	3 935.79 €
OPH DES HAUTES ALPES	1999	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 137 918.27 €	145 604.27 €	0	A	V	Livret A + 1.3	3.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		2 984.89 €	145 604.27 €
OPH DES HAUTES ALPES	2000	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	74 730.92 €	10 040.09 €	1	A	V	Livret A + 1.3	3.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		205.82 €	4 999.88 €
OPH DES HAUTES ALPES	1999	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 226 341.39 €	83 505.19 €	1	A	V	Livret A + 1.3	3.80%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		1 711.86 €	83 505.19 €

IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT															IV B1.1		
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---	--	--

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Taux initial			Taux à la date de vote			Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant modifier	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPH DES HAUTES ALPES	2000	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	90 180.45 €	50 172.95 €	14	A	V	Livret A + 1.3	4.30%	V	Livret A + 1.3	2.05%	A-1		1 028.55 €	3 514.48 €
OPH DES HAUTES ALPES	2001	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	696 101.96 €	365 988.56 €	14	A	V	Livret A + 0.7	3.70%	V	Livret A + 0.7	1.45%	A-1		5 306.83 €	26 224.50 €
OPH DES HAUTES ALPES	2001	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 760 790.27 €	953 563.88 €	14	A	V	Livret A + 1.2	4.20%	V	Livret A + 1.2	1.95%	A-1		18 594.50 €	66 495.86 €
OPH DES HAUTES ALPES	2001	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	70 216.11 €	36 465.52 €	15	A	V	Livret A + 0.7	3.70%	V	Livret A + 0.7	1.45%	A-1		528.75 €	2 612.92 €
OPH DES HAUTES ALPES	2001	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	25 200.66 €	17 858.39 €	33	A	V	Livret A + 0.7	3.70%	V	Livret A + 0.7	1.45%	A-1		258.95 €	666.50 €
OPH DES HAUTES ALPES	2001	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	445 980.91 €	238 581.06 €	15	A	V	Livret A + 1.2	4.20%	V	Livret A + 1.2	1.95%	A-1		4 652.33 €	16 637.22 €
OPH DES HAUTES ALPES	2001	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	160 063.16 €	115 900.03 €	33	A	V	Livret A + 1.2	4.20%	V	Livret A + 1.2	1.95%	A-1		2 260.05 €	4 152.21 €
OPH DES HAUTES ALPES	2001	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	32 395.42 €	17 330.17 €	15	A	V	Livret A + 1.2	4.20%	V	Livret A + 1.2	1.95%	A-1		337.94 €	1 208.52 €
OPH DES HAUTES ALPES	1990	P		Comité Interprofessionnel du logement	16 769.39 €	3 837.38 €	4	T	F	Taux fixe à 2 %	2.02%	F	Taux fixe à 2 %	2.02%	A-1		70.22 €	873.84 €
OPH DES HAUTES ALPES	1993	P		Comité Interprofessionnel du logement	213 428.62 €	78 225.43 €	7	A	F	Taux fixe à 2 %	2.00%	F	Taux fixe à 2 %	2.00%	A-1		1 564.51 €	10 522.25 €
OPH DES HAUTES ALPES	1993	P		Comité Interprofessionnel du logement	227 682.56 €	62 789.27 €	6	A	F	Taux fixe à 2 %	2.00%	F	Taux fixe à 2 %	2.00%	A-1		1 255.79 €	8 445.91 €
SAHLM IMMOBILIERE MEDITERRANEE	2010	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	127 062.54 €	47 752.13 €	4	A	V	Livret A + 1.3	2.55%	V	Livret A + 1.3	2.55%	A-1		1 232.64 €	11 667.78 €
UNICIL	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	637 740.40 €	543 366.23 €	30	A	V	Livret A + 1.01	1.76%	V	Livret A + 1.01	1.76%	A-1		9 563.24 €	13 329.06 €
UNICIL	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100 999.00 €	90 547.61 €	40	A	V	Livret A + 1	1.75%	V	Livret A + 1	1.75%	A-1		1 584.59 €	1 528.60 €
UNICIL	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	280 361.00 €	255 842.12 €	41	A	V	Livret A + 0.6	1.35%	V	Livret A + 0.6	1.35%	A-1		3 453.87 €	4 566.82 €
UNICIL	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 189 013.50 €	1 905 993.53 €	31	A	V	Livret A + 0.6	1.35%	V	Livret A + 0.6	1.35%	A-1		25 730.92 €	48 015.29 €
UNICIL	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	518 881.50 €	465 050.78 €	41	A	V	Livret A + 0.6	1.35%	V	Livret A + 0.6	1.35%	A-1		6 278.19 €	8 566.21 €
UNICIL	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 077 591.00 €	914 631.47 €	31	A	V	Livret A + 0.6	1.35%	V	Livret A + 0.6	1.35%	A-1		12 347.53 €	23 955.70 €
UNICIL	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	202 119.00 €	175 986.82 €	31	A	V	Livret A + 0.6	1.35%	V	Livret A + 0.6	1.35%	A-1		2 375.82 €	4 433.42 €
UNICIL	2010	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28 384.00 €	25 901.69 €	41	A	V	Livret A + 0.6	1.35%	V	Livret A + 0.6	1.35%	A-1		349.68 €	462.35 €
UNICIL	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	69 713.50 €	59 110.89 €	31	A	V	Livret A + (-0.2)	0.55%	V	Livret A + (-0.2)	0.55%	A-1		325.11 €	1 694.49 €
UNICIL	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	9 790.00 €	8 711.30 €	41	A	V	Livret A + (-0.2)	0.55%	V	Livret A + (-0.2)	0.55%	A-1		47.91 €	184.95 €
UNICIL	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	157 192.50 €	144 402.72 €	44	A	V	Livret A + (-0.2)	0.55%	V	Livret A + (-0.2)	0.55%	A-1		794.22 €	2 836.98 €
UNICIL	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	377 261.60 €	337 069.13 €	34	A	V	Livret A + (-0.2)	0.55%	V	Livret A + (-0.2)	0.55%	A-1		1 853.88 €	8 759.71 €
UNICIL	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	289 149.00 €	269 840.47 €	44	A	V	Livret A + 0.6	1.35%	V	Livret A + 0.6	1.35%	A-1		3 642.85 €	4 397.50 €
UNICIL	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	693 957.20 €	630 382.31 €	34	A	V	Livret A + 0.6	1.35%	V	Livret A + 0.6	1.35%	A-1		8 510.16 €	14 208.78 €
UNICIL	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	401 312.62 €	299 397.01 €	16	A	V	Livret A + 0.8	1.55%	V	Livret A + 0.8	1.55%	A-1		4 640.66 €	16 631.71 €
UNICIL	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 295 736.45 €	914 810.79 €	12	A	V	Livret A + 1.2	1.95%	V	Livret A + 1.2	1.95%	A-1		17 838.81 €	62 507.38 €

IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	IV B1.1
---	---

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Taux initial			Taux à la date de vote			Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant modifier	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
UNICIL	2017	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	870 985.37 €	399 916.64 €	11	A	V	Livret A + 1.2	1.95%	V	Livret A + 1.2	1.95%	A-1		7 798.38 €	36 283.03 €
TOTAL GENERAL					75 061 129.03 €	39 631 066.49 €											692 523.66 €	2 938 935.43 €

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 95 149.39 €
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B - €
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 5 697 179.88 €
Provisions pour garanties d'emprunts	D - €
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 5 792 329.27 €
Recettes réelles de fonctionnement	II 54 136 262.22 €

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II 10.70%
---	----------------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

**B1.7 - SUBVENTION VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L.2311-7 du CGCT)**

Article (1)	Subventions (2) Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Objet (3)	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT				
20422	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé	Personnes privées	Rénovation de façades	10 000,00
20421	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé	Personnes privées	Cuisine Centrale	104 766,60
2041642	Subventions d'équipement versées à un service à caractère industriel et commercial	SPIC	Parking de la Providence	1 500 000,00
204114	Subventions versées aux projets d'infrastructures d'intérêt national	Etat	Rocade	500 100,00
FONCTIONNEMENT				
65738	Université Aix-Marseille	Etabl. Public	Subvention de fonctionnement	113 000,00
65738	Conservatoire Botanique National Alpin	Syndicat mixte	Subvention de fonctionnement	65 000,00
6558	Los Amics de la Calandreta Gapiana	Association	Subvention de fonctionnement	25 170,00
6558	OGECEcole du Saint Coeur	Association	Subvention de fonctionnement	158 952,00
6558	OGECEcole Sainte Jeanne d'Arc	Association	Subvention de fonctionnement	187 329,00
6574	Les Environneurs	Association	Subvention de fonctionnement	36 000,00
6574	APPASE	Association	Subvention de fonctionnement	31 500,00
6574	As Gap en C	Association	Subvention de fonctionnement	6 007,00
6574	Impulse	Association	Subvention de fonctionnement	27 000,00
6574	Développement Culturel de Gap et des H.A. Théâtre La Passerelle	Association	Subvention de fonctionnement	580 500,00
6574	Orchestre d'Harmonie de la Ville de GAP	Association	Subvention de fonctionnement	18 000,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTION VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L.2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2) Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Objet (3)	Montant de la subvention
6574	Cinémathèque d'Images de Montagne	Association	Subvention de fonctionnement	17 100,00
6574	OMS	Association	Subvention de fonctionnement	27 000,00
6574	Gap Foot 05	Association	Subvention de fonctionnement	72 000,00
6574	Les Rapaces de Gap	Association	Subvention de fonctionnement	50 000,00
6574	SASP Les Rapaces de Gap	Association	Subvention de fonctionnement	247 708,00
6574	Boule Ferrée Gapençaise	Association	Subvention de fonctionnement	33 300,00
6574	Rugby Club Gapençais	Association	Subvention de fonctionnement	36 000,00
6574	Cercle des Nageurs	Association	Subvention de fonctionnement	20 206,00
6574	Gap Hand Ball	Association	Subvention de fonctionnement	47 250,00
6574	Gap Basket	Association	Subvention de fonctionnement	22 558,00
6574	Gap Hautes Alpes Athlétisme	Association	Subvention de fonctionnement	38 700,00
6574	ASPTT Judo	Association	Subvention de fonctionnement	15 300,00
6574	Club Omnisport Gap Merlette	Association	Subvention de fonctionnement	10 019,00
6574	Ski Club Gap Bayard	Association	Subvention de fonctionnement	10 575,00
6574	Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Gap	Association	Subvention de fonctionnement	83 000,00
6574	Comité de Jumelage	Association	Subvention de fonctionnement	7 200,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTION VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L.2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2) Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Objet (3)	Montant de la subvention
6574	ACCA Gap Bayard	Association	Subvention de fonctionnement	7 220,00
6574	ADELHA	Association	Subvention de fonctionnement	2 700,00
6574	Mobil'Idées	Association	Subvention de fonctionnement	1 800,00
6574	Société Protectrice des Animaux Sud Alpine (SPA)	Association	Subvention de fonctionnement	4 950,00
6574	Latitude 0	Association	Subvention de fonctionnement	800,00
6574	As. Départ. des Pupilles de l'Enseignement Public 05 - LES PEP 05	Association	Subvention de fonctionnement	1 350,00
6574	Parents d'élèves de l'enseignement libre Ste Jeanne d'Arc (APEL)	Association	Subvention de fonctionnement	540,00
6574	Parents d'élèves de l'enseignement libre St Coeur (APEL)	Association	Subvention de fonctionnement	500,00
6574	Parents d'Elèves PEEP	Association	Subvention de fonctionnement	2 880,00
6574	ACES (Haut Gap)	Association	Subvention de fonctionnement	1 800,00
6574	ARCS (Romette)	Association	Subvention de fonctionnement	4 950,00
6574	As. du Centre Social de Beauregard	Association	Subvention de fonctionnement	4 950,00
6574	Comité des Fêtes de la Jeunesse de Charance	Association	Subvention de fonctionnement	1 170,00
6574	Eclaireurs Eclaireuses de France	Association	Subvention de fonctionnement	990,00
6574	Jardins Familiaux de Beauregard	Association	Subvention de fonctionnement	180,00
6574	Mission Jeunes - GIP Missions Locales des HA	Association	Subvention de fonctionnement	15 480,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTION VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L.2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2) Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Objet (3)	Montant de la subvention
6574	Ceux de Sainte Marguerite	Association	Subvention de fonctionnement	1 080,00
6574	Quartier de Fontreyne	Association	Subvention de fonctionnement	4 950,00
6574	La Bise de Bayard	Association	Subvention de fonctionnement	900,00
6574	Afric'Alp Soleil	Association	Subvention de fonctionnement	90,00
6574	Alpes Regards 05	Association	Subvention de fonctionnement	270,00
6574	Amicale des retraités de Gap	Association	Subvention de fonctionnement	824,00
6574	Assoc. Locale d'aide à domicile en milieu rural ADMR	Association	Subvention de fonctionnement	8 100,00
6574	Banque Alimentaire des Alpes du Sud	Association	Subvention de fonctionnement	630,00
6574	Bibliothèque et Loisirs du Centre Hospitalier de Gap	Association	Subvention de fonctionnement	630,00
6574	Centre d'Information des Droits des Femmes	Association	Subvention de fonctionnement	3 600,00
6574	Club St Arnoux des Aînés Ruraux de Gap	Association	Subvention de fonctionnement	90,00
6574	Comité de Gap du Secours Populaire Français	Association	Subvention de fonctionnement	4 050,00
6574	Croix Rouge Française	Association	Subvention de fonctionnement	4 050,00
6745	Croix Rouge Française	Association	Subvention pour l'aménagement d'un nouveau local	2 000,00
6574	Comité Départemental d'Education pour la Santé (CODES)	Association	Subvention de fonctionnement	3 150,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

**B1.7 - SUBVENTION VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L.2311-7 du CGCT)**

Article (1)	Subventions (2) Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Objet (3)	Montant de la subvention
6574	Comité des HA Ligue Contre le Cancer	Association	Subvention de fonctionnement	900,00
6574	Donneur de sang de Gap et sa région	Association	Subvention de fonctionnement	630,00
6574	Enfance et Familles d'adoption des Hautes Alpes	Association	Subvention de fonctionnement	90,00
6574	Enfant en danger	Association	Subvention de fonctionnement	3 150,00
6574	France Alzheimer 05	Association	Subvention de fonctionnement	450,00
6574	Freedom 05	Association	Subvention de fonctionnement	90,00
6574	Gap Gym Santé	Association	Subvention de fonctionnement	90,00
6574	Grandir ici	Association	Subvention de fonctionnement	500,00
6574	Jeunesse au Plein Air	Association	Subvention de fonctionnement	270,00
6574	L'Oasis Sainte Claire	Association	Subvention de fonctionnement	200,00
6574	La Petite Ourse	Association	Subvention de fonctionnement	14 400,00
6574	Le Passe Muraille	Association	Subvention de fonctionnement	450,00
6574	Le Planning Familial 05	Association	Subvention de fonctionnement	500,00
6574	Les Bébés Dauphins	Association	Subvention de fonctionnement	630,00
6574	Les Fils d'Ariane	Association	Subvention de fonctionnement	4 500,00
6574	Main de Partage	Association	Subvention de fonctionnement	1 350,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTION VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L.2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2) Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Objet (3)	Montant de la subvention
6574	Marionnettes des Alpes	Association	Subvention de fonctionnement	3 300,00
6574	Restaurants du Cœur des H. A.	Association	Subvention de fonctionnement	4 050,00
6574	Secours catholique de Gap	Association	Subvention de fonctionnement	4 050,00
6574	Téléthon	Association	Subvention de fonctionnement	720,00
6574	Vaincre la Mucoviscidose	Association	Subvention de fonctionnement	900,00
6574	Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers	Association	Subvention de fonctionnement	90,00
6574	Amicale des médaillés militaires de Gap	Association	Subvention de fonctionnement	90,00
6574	Amicale des marins et marins anciens combattants	Association	Subvention de fonctionnement	180,00
6574	Anciens combattants Algérie- Maroc Tunisie - Comité de Gap - FNACA	Association	Subvention de fonctionnement	378,00
6574	Anciens combattants d'Indochine TOE et ME	Association	Subvention de fonctionnement	180,00
6574	Anciens Paras de Gap et Région	Association	Subvention de fonctionnement	279,00
6574	Assoc. Départementale des mutilés et anciens combattants AMAC	Association	Subvention de fonctionnement	675,00
6574	Les Fils de Tués des Hautes Alpes	Association	Subvention de fonctionnement	200,00
6574	Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur des HA	Association	Subvention de fonctionnement	135,00
6574	Amies Brodeuses	Association	Subvention de fonctionnement	90,00
6574	AMISCRAP	Association	Subvention de fonctionnement	90,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTION VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L.2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2) Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Objet (3)	Montant de la subvention
6574	As. des Radioamateurs des Alpes du Sud	Association	Subvention de fonctionnement	270,00
6574	Automobile Club des Alpes	Association	Subvention de fonctionnement	1 350,00
6574	Gap Accueil	Association	Subvention de fonctionnement	2 025,00
6574	Club Canin Gapençais	Association	Subvention de fonctionnement	351,00
6574	Club Gapençais des Chiffres et des Lettres	Association	Subvention de fonctionnement	200,00
6574	Club Questions pour un Champion	Association	Subvention de fonctionnement	90,00
6574	Gap Patchwork	Association	Subvention de fonctionnement	135,00
6574	Les Gapianades	Association	Subvention de fonctionnement	450,00
6574	Maison de l'Europe	Association	Subvention de fonctionnement	15 000,00
6574	Mouvement de la Paix	Association	Subvention de fonctionnement	720,00
6574	Pallas Bridge	Association	Subvention de fonctionnement	1 800,00
6574	Prévention routière des Hautes Alpes	Association	Subvention de fonctionnement	2 250,00
6574	Tarot Club Gapençais	Association	Subvention de fonctionnement	90,00
6574	UNIRC 05	Association	Subvention de fonctionnement	450,00
6574	OMC	Association	Subvention de fonctionnement	6 570,00
6574	Université Européenne de Saxophone	Association	Subvention de fonctionnement	17 100,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

**B1.7 - SUBVENTION VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L.2311-7 du CGCT)**

Article (1)	Subventions (2) Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Objet (3)	Montant de la subvention
6574	Université d'Etudes et de Loisirs des Alpes du Sud	Association	Subvention de fonctionnement	1 800,00
6574	Récréations	Association	Subvention de fonctionnement	17 000,00
6574	Acteurs Economiques de Gap Sud	Association	Subvention de fonctionnement	4 115,90
6574	Les Vitrites de Gap	Association	Subvention de fonctionnement	28 800,00
6574	Tacot Club Gavot	Association	Subvention de fonctionnement	450,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention
(3) Objet pour lequel est versée la subvention

Article 6745 - 43 000€ non voté

Article 6574 - Reste 416 335€ non voté

IV - ANNEXES	IV
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

LIBELLE	MONTANT DES AP			MONTANT DES CP			
	AP VOTE	REVISION DE L'EXERCICE	TOTAL CUMULE	CREDITS DE PAIEMENT REALISES ANTERIEURS	CREDITS DE PAIEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2019	RESTES A FINANCER DE L'EXERCICE N+1	RESTES A FINANCER (au-delà de n+1)
Création liaison routière de PATAC	3 650 000.00	-500 000.00	3 150 000.00	2 000 000.00	1 150 000.00	0.00	0.00
Extension du boulodrome couvert de la Blache	780 000.00	0.00	780 000.00	350 000.00	430 000.00	0.00	0.00
TOTAL	4 430 000.00	-500 000.00	3 930 000.00	2 350 000.00	1 580 000.00	0.00	0.00

BUDGET PRIMITIF - BUDGET GENERAL - VILLE

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		3		3	3		3
Directeur général des services	A	1		1	1		1
Directeur général adjoint des services	A	1		1	1		1
Directeur général des services techniques	A	1		1	1		1
<i>Emplois créés au titre de l'article 6-21 de la loi n°84-53</i>							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		135	11	146	110,36	9,4	119,76
Administrateur	A	1		1	0		0
Directeur	A	0		0	0		0
Attaché Hors Classe	A	2		2	2		2
Attaché principal	A	2		2	1		1
Attaché	A	13		13	8	4	12
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	12		12	8,6		8,6
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	7		7	6,7		6,7
Rédacteur	B	11	1	12	7,6	2,5	10,1
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	36		36	31,9		31,9
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	34	4	38	31,11		31,11
Adjoint administratif territorial	C	17	6	23	13,45	2,9	16,35
FILIERE TECHNIQUE (c)		262	87	349	225,98	62,48	288,46
Ingénieur en chef	A	1		1	1		1
Ingénieur hors classe	A	2		2	2		2
Ingénieur Principal	A	7		7	6		6
Ingénieur	A	4		4	3,5		3,5
Technicien principal 1ère classe	B	10		10	9,7		9,7
Technicien principal 2ème classe	B	10		10	9,8		9,8
Technicien	B	15	2	17	6	9,44	15,44
Agent de maîtrise principal	C	32		32	27,8		27,8
Agent de maîtrise	C	16		16	15,8		15,8
Adjoint technique principal 1ère classe	C	39	9	48	43,24		43,24
Adjoint technique principal 2ème classe	C	50	25	75	47,84		47,84
Adjoint technique territorial	C	43	51	94	53,3	20,04	73,34
Adjoint technique territorial saisonnier	C	33		33		33	33

BUDGET PRIMITIF - BUDGET GENERAL - VILLE

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SOCIALE (d)		49	29	78	56,58	3,51	60,09
Assistants socio-éducatif principal	B	2		2	2		2
Assistants socio-éducatif	B	0		0	0		0
Educateur de Jeunes Enfants	B	0	0	0	0		0
Technicien paramédical	B	1		1	0,5		0,5
Auxiliaire de puériculture principal 2eme classe	C	1		1	1		1
ATSEM principal 1ère classe	C	29	10	39	32,6		32,6
ATSEM principal 2ème classe	C	16	19	35	20,48	3,51	23,99
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1		1		1	0,8
Psychologue	A	1		1		0,8	0,8
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)		30	1	31	24	5,08	29,08
Conseiller principal des APS	A	0		0	0		0
Conseiller principal des APS de 2eme classe	A	0		0	0		0
Conseiller des APS	A	1		1	1		1
Educateur des APS principal de 1ere classe	B	6		6	6		6
Educateur des APS principal de 2eme classe	B	3		3	3		3
Educateur des APS	B	8	1	9	6	1,08	7,08
Educateur des APS 2eme classe saisonnier	B	4		4		4	4
Opérateur APS saisonnier	C	8		8	8		8
FILIERE CULTURELLE (h)		36	12	48	28,53	12,17	39,2
Conservateur territorial des bibliothèques	A	1		1	1		1
Bibliothécaire	A	1		1	1		1
Professeur Enseignement Artistique Hors Classe	A	5		5	4,5		3
Professeur Enseignement Artistique Classe Normale	A	7	1	8	3,68	3,73	7,41
Assistant Enseignement Artistique principale de 1ere classe	B	7	4	11	6,45	3,5	9,95
Assistant Enseignement Artistique principale de 2eme classe	B	5	5	10	5	1,94	6,94
Assistant Enseignement Artistique	B	0	1	1	0	0,5	0,5
Assistant de conservation principal de 1ere classe	B	0	0	0	0	0	0
Assistant de conservation principal de 2eme classe	B	0	0	0	0	0	0
Assistant de conservation	B	3		3	2	0	2
Adjoint du patrimoine principale de 1ere classe	C	2	1	3	1,9	0,5	2,4
Adjoint du patrimoine principale de 2eme classe	C	3		3	3		3
Adjoint territorial du patrimoine	C	2	100	2		2	2

BUDGET PRIMITIF - BUDGET GENERAL - VILLE

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		26	24	50	25,5	15,79	41,29
Animateur principal de 1ere classe	B	4		4	3,8		3,8
Animateur principal de 2eme classe	B	3		3	3		3
Animateur	B	3	4	7	2,8	2,39	5,19
Adjoint d'animation principal de 1ere classe	C	0	2	2	0,57		0,57
Adjoint d'animation principal de 2eme classe	C	8	4	12	8,03	0,4	8,43
Adjoint territorial d'animation	C	8	2	10	7,3	1	8,3
Adjoint territorial d'animation saisonnier	C		12	12		12	12
FILIERE POLICE (j)		16		16			15,8
Chef de service principal de 1ere classe	B	1		1	1		1
Brigadier chef principal	C	3		3	3		3
Gardien Brigadier	C	12		12	12		11,8
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1	5	6		5,43	5,43
Animateur centre social centre ville	C	0		0		0	0
Animateur centre social Fontreyne	C	0		0		0	0
Animateur centre social Beauregard	C	0		0		0	0
Animateur centre social St Mens	C	0		0		0	0
Animateur service des Sports	C	0		0		0	0
Emploi d'avenir	C	1		1		1	1
CAE-CUI	C	0	5	5		4,43	4,43
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>			
DCM du 08/12/2017	As. de développement culturel de Gap et des Hautes Alpes - Théâtre la Passerelle	Association	580 500,00
DCM du 07/12/2018	OGECEcole du Saint Coeur	Association	158 952,00
DCM du 07/12/2018	OGECEcole Sainte Jeanne d'Arc	Association	187 329,00
DCM du 08/12/2017	Comité des Fêtes et d'Animation de la Ville de Gap	Association	83 000,00
DCM du 09/06/2017	SASP Les Rapaces de Gap	Association	247 708,00
DCM du 27/01/2017	Université d'Aix-Marseille	Etab. Public	113 000,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ÉTÉ PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L 2313-1 et L 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville.

Toute personne a le droit d'en demander la consultation sur place et d'en prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Désignation du service public				
Convention d'affermage 26/11/2013 exploitation du centre d'oxygénation	ASSOCIATION GAP-BAYARD	ASSOCIATION GAP-BAYARD	ASSOCIATION	0
Convention d'affermage 26/06/2009 exploitation crématorium de Gap	SOCIETE DES CREMATORIUMS DE France	SOCIETE DES CREMATORIUMS DE France	SA	0
Concession distribution du gaz 01/07/2000	GRDF	GRDF	SA	0
Concession du 18/12/2018 distribution publique d'électricité	EDF-ENEDIS	EDF-ENEDIS	SA	0
Détention d'une part de capital				
Délibération n°2015 09 13 du 25 septembre 2015	CAISSE D'EPARGNE	CAISSE D'EPARGNE	SLE	8 000 000.00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	OPH 05	OPH 05	EPIC	25 737 107.66 €
	UNICIL	GROUPE ACTION LOGEMENT	SA HLM	7 440 961.47 €
	ERILIA	ERILIA SA	SA HLM	5 277 183.53 €
	IMMOBILIERE MEDITERRANEE	IMMOBILIERE MEDITERRANEE SA	SA HLM	47 752.13 €
	ASSOCIATION CULTUREL DE GAP ET HAUTES ALPES	ASSOCIATION CULTUREL DE GAP ET HAUTES ALPES	ASSOCIATION	184 567.98 €
	ASSOCIATION IMMOBILIERE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU DIOCESE DE GAP	ASSOCIATION IMMOBILIERE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU DIOCESE DE GAP	ASSOCIATION	23 850.28 €
	ASSOCIATION L'ETAPE APPASE	ASSOCIATION L'ETAPE	ASSOCIATION	6 017.24 €
	CONGREGATION DES SŒURS DE LA PROVIDENCE DE GAP	CONGREGATION DES SŒURS DE LA PROVIDENCE DE GAP	ASSOCIATION	4 385.82 €
	CCAS	CCAS	EPA	791 516.87 €
	LES PETITES CANAILLES	LES PETITES CANAILLES	ASSOCIATION	22 500.00 €
	LES AMIS CALENDRETA GAPIANA	LES AMIS CALENDRETA GAPIANA	ASSOCIATION	95 223.52 €

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C 3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS CREES PAR LA COMMUNE	C 3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C 3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA T.V.A. ET NON ERIGES EN B.A.	C 3.4

C 3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE

Désignation des organismes	Mode de financement
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE SETUMONT	Fiscalité propre Cotisation

C 3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS CREES PAR LA COMMUNE

Catégories d'établissement	Mode de financement
CCAS	Subvention

C 3.3. - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.

Catégories d'établissement	TVA:OUI/NON
Régie à seule autonomie financière	
Eau	NON
Parkings Municipaux	OUI
Abattoir	OUI
Espace Culturel	OUI

C 3.4. - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA T.V.A. ET NON ERIGES EN B.A.

LOCATION D'IMMEUBLES

IV-ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTION DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connue à la date du vote)	Variation des bases/ (n-1) (%)	Taux appliquées par décision de l'assemblée délibérante %(1)	Variation des taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante (2)	Variation du produit/n-1 taux (%)
TH			19.22	0		
TFPB			35.76	0		
TFPNB			129.95	0		

(1) Taux proposés sous réserve de l'approbation du Conseil Municipal du 1er février 2019

(2) Produit global prévu au Budget primitif 2019 : 29 580 357 €

VILLE DE GAP - BUDGET GENERAL

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par Monsieur le Maire,
et délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session,

à Gap.....

le 1^{er} / 02 / 2019

BUDGET PRIMITIF 2019

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de membres présents : 37

Nombre de suffrages exprimés : 41

VOTES :

Pour 33

Contre 6

Abstention 2

Les membres du Conseil Municipal,

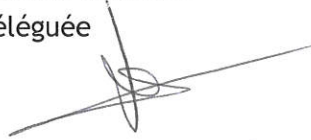
M. Roger DIDIER

Le Maire



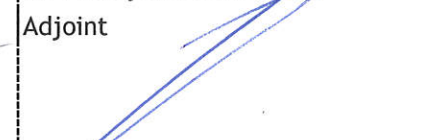
Mme Rolande LESBROS

Maire-Déléguée



M. François DAROUX

Adjoint



Mme Maryvonne GRENIER

Adjointe



Mme Bénédicte FEROTIN

Adjointe



M. Jean-Pierre MARTIN

Adjoint



Mme Catherine ASSO

Adjointe



M. Daniel GALLAND

Adjoint



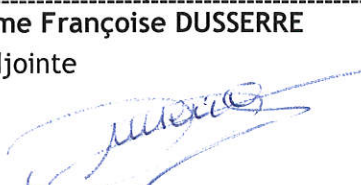
Mme Martine BOUCHARDY

Adjointe



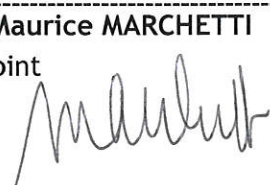
Mme Françoise DUSSERRE

Adjointe



M. Maurice MARCHETTI

Adjoint



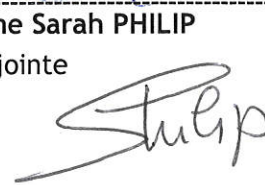
M. Vincent MEDILI

Adjoint



Mme Sarah PHILIP

Adjointe



M. Francis ZAMPA

Adjoint



M. Gil SILVESTRI

Conseiller Municipal Délégué



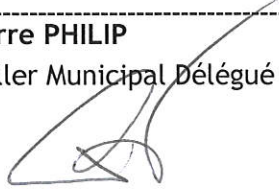
M. Stéphane ROUX

Conseiller Municipal Délégué



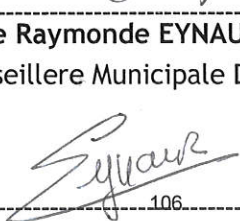
M. Pierre PHILIP

Conseiller Municipal Délégué



Mme Raymonde EYNAUD

Conseillère Municipale Déléguée



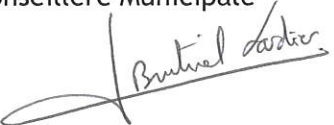
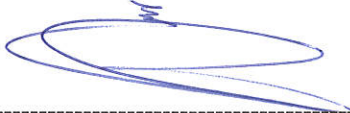
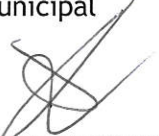
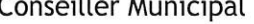
Mme Chantal RAPIN

Conseillère Municipale Déléguée



VILLE DE GAP - BUDGET GENERAL

ARRETE - SIGNATURES

Mme Monique PARA Conseillère Municipale 	M. Claude BOUTRON Conseiller Municipal 	Mme Véronique GREUSARD Conseillère Municipale 
M. Richard GAZIGUIAN Conseiller Municipal 	Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUN Conseillère Municipale 	M. Jean-Louis BROCHIER Conseiller Municipal 
Mme Aïcha-Betty DEGRIL Conseillère Municipale 	Mme Christiane BAR Conseillère Municipale 	M. Jérôme MAZET Conseiller Municipal 
Mme Elodie BRUTINEL LARDIER Conseillère Municipale 	M. Bruno PATRON Conseiller Municipal 	Mme Ginette MOSTACHI Conseillère Municipale 
Mme Evelyne COLONNA Conseillère Municipale 	M. Jean-Michel MORA Conseiller Municipal 	M. Alexandre MOUGIN Conseiller Municipal 
M. François-Olivier CHARTIER Conseiller Municipal 	Mme Karine BERGER Conseillère Municipale 	M. Pierre-Yves LOMBARD Conseiller Municipal 
Mme Elsa FERRERO Conseillère Municipale 	M. Mickaël GUITTARD Conseiller Municipal 	Mme Marie-Josée ALLEMAND Conseillère Municipale 
M. Joël REYNIER Conseiller Municipal 	Mme Isabelle DAVID Conseillère Municipale 	M. Guy BLANC Conseiller Municipal 

Certifié exécutoire par Monsieur le Maire de GAP, compte tenu de la transmission en préfecture,
le et de la publication le/...../.....

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 21050061700530	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT VILLE DE GAP
---	---

POSTE COMPTABLE DE :

SERVICE PUBLIC LOCAL

M49...(1)

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : 03 BUDGET EAU (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

SOMMAIRE

	JOINTE	SANS OBJET
I - Informations générales		
Modalités de vote du budget	X	
II - Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections	X	
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	X	
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	X	
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	X	
B2 - Balance générale du budget - Recettes	X	
III - Vote du budget		
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	X	
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	X	
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	X	
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	X	
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		X
IV - Annexes		
A - Eléments du bilan		
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
A3.2 - Etalement des provisions		X
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		X
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		X
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		X
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		X
A6 - Etat des charges transférées		X
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.7 - Etat des engagements reçus		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel		X
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	X	
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
D - Arrêté et signatures		
D - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour

leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau(1) chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3)semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	963 000.00	963 000.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	963 000.00	963 000.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	490 000.00	490 000.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	490 000.00	490 000.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 453 000.00	1 453 000.00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	689 060.00		624 000.00	624 000.00	624 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	Total des dépenses de gestion des services	689 060.00		624 000.00	624 000.00	624 000.00
66	CHARGES FINANCIERES	28 000.00		26 000.00	26 000.00	26 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	717 060.00		650 000.00	650 000.00	650 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)			53 000.00	53 000.00	53 000.00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	243 000.00		260 000.00	260 000.00	260 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	243 000.00		313 000.00	313 000.00	313 000.00
	TOTAL	960 060.00		963 000.00	963 000.00	963 000.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	963 000.00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES	933 000.00		933 000.00	933 000.00	933 000.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	17 000.00		17 000.00	17 000.00	17 000.00
	Total des recettes de gestion des services	950 000.00		950 000.00	950 000.00	950 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	950 000.00		950 000.00	950 000.00	950 000.00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	10 060.00		13 000.00	13 000.00	13 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	10 060.00		13 000.00	13 000.00	13 000.00
	TOTAL	960 060.00		963 000.00	963 000.00	963 000.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	963 000.00
---	-------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	300 000.00
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 940.00		161 000.00	161 000.00	161 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 500.00		7 000.00	7 000.00	7 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	440 000.00		205 000.00	205 000.00	205 000.00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	455 440.00		373 000.00	373 000.00	373 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	49 500.00		52 000.00	52 000.00	52 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	49 500.00		52 000.00	52 000.00	52 000.00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	504 940.00		425 000.00	425 000.00	425 000.00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	10 060.00		13 000.00	13 000.00	13 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	163 000.00		52 000.00	52 000.00	52 000.00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	173 060.00		65 000.00	65 000.00	65 000.00
	TOTAL	678 000.00		490 000.00	490 000.00	490 000.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	490 000.00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	120 000.00		75 000.00	75 000.00	75 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	120 000.00		75 000.00	75 000.00	75 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	152 000.00		50 000.00	50 000.00	50 000.00
	Total des recettes financières	152 000.00		50 000.00	50 000.00	50 000.00
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	272 000.00		125 000.00	125 000.00	125 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)			53 000.00	53 000.00	53 000.00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	243 000.00		260 000.00	260 000.00	260 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	163 000.00		52 000.00	52 000.00	52 000.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	406 000.00		365 000.00	365 000.00	365 000.00
	TOTAL	678 000.00		490 000.00	490 000.00	490 000.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	490 000.00
---	-------------------

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	300 000.00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	624 000.00		624 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES	26 000.00		26 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		53 000.00	53 000.00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		260 000.00	260 000.00
Dépenses d'exploitation - Total		650 000.00	313 000.00	963 000.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		+
---	--	----------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		=	963 000.00
---	--	----------	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		13 000.00	13 000.00
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	52 000.00		52 000.00
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)	161 000.00		161 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	7 000.00		7 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	205 000.00	2 000.00	207 000.00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		50 000.00	50 000.00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		425 000.00	65 000.00	490 000.00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		+
--	--	----------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		=	490 000.00
---	--	----------	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	933 000.00		933 000.00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	17 000.00		17 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		13 000.00	13 000.00
Recettes d'exploitation - Total		950 000.00	13 000.00	963 000.00
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
				=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				963 000.00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	75 000.00		75 000.00
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		2 000.00	2 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		50 000.00	50 000.00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	50 000.00		50 000.00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		260 000.00	260 000.00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		53 000.00	53 000.00
Recettes d'investissement - Total		125 000.00	365 000.00	490 000.00
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				
				+
AFFECTATION AUX COMPTES 106				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				490 000.00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	689 060.00	624 000.00	624 000.00
605	ACHAT D'EAU	300 000.00	339 000.00	339 000.00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	15 000.00	10 117.00	10 117.00
6062	PRODUITS DE TRAITEMENT	15 000.00	10 000.00	10 000.00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	7 000.00	6 000.00	6 000.00
6066	CARBURANTS	100 000.00		
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	15 000.00	10 000.00	10 000.00
61523	ENTRETIEN REPARATION RESEAUX		25 000.00	25 000.00
61528	ENTRETIEN ET REPARATIONS BIENS IMMOBILIERS	500.00	500.00	500.00
6161	MULTIRISQUES	770.00	383.00	383.00
617	ETUDES ET RECHERCHES	957.00	10 000.00	10 000.00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	5 000.00	5 000.00	5 000.00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS		1 000.00	1 000.00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	11 033.00	2 000.00	2 000.00
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	54 000.00	55 000.00	55 000.00
6371	REDEVANCE VERSEE AUX AGENCES DE L'EAU AU TITRE DES PRELEVEMENTS D'EAU	164 800.00	150 000.00	150 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)	689 060.00	624 000.00	624 000.00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)	28 000.00	26 000.00	26 000.00
66111	INTERETS DE LA DETTE	28 000.00	26 000.00	26 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)			
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	717 060.00	650 000.00	650 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		53 000.00	53 000.00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)	243 000.00	260 000.00	260 000.00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	243 000.00	260 000.00	260 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		243 000.00	313 000.00	313 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		243 000.00	313 000.00	313 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		960 060.00	963 000.00	963 000.00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	
----------------------------	--

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	963 000.00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES	933 000.00	933 000.00	933 000.00
70118	AUTRES VENTES D'EAU	33 000.00	33 000.00	33 000.00
70128	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	900 000.00	900 000.00	900 000.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	17 000.00	17 000.00	17 000.00
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	17 000.00	17 000.00	17 000.00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		950 000.00	950 000.00	950 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		950 000.00	950 000.00	950 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)	10 060.00	13 000.00	13 000.00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	10 060.00	13 000.00	13 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	10 060.00	13 000.00	13 000.00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		960 060.00	963 000.00	963 000.00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
-----------------------------------	--

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	963 000.00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	4 940.00	161 000.00	161 000.00
2031	FRAIS D'ETUDES	4 940.00	158 000.00	158 000.00
2033	FRAIS D'INSERTION		3 000.00	3 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	10 500.00	7 000.00	7 000.00
21562	SERVICE D'ASSAINISSEMENT	5 000.00	5 000.00	5 000.00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	5 500.00	2 000.00	2 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	440 000.00	205 000.00	205 000.00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION	25 000.00		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	415 000.00	205 000.00	205 000.00
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement	455 440.00	373 000.00	373 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	49 500.00	52 000.00	52 000.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	49 500.00	52 000.00	52 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	49 500.00	52 000.00	52 000.00
	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	504 940.00	425 000.00	425 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)	10 060.00	13 000.00	13 000.00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	10 060.00	13 000.00	13 000.00
139111	AGENCE DE L'EAU	4 245.00	4 800.00	4 800.00
139118	AUTRES	1 150.00	3 900.00	3 900.00
13912	REGIONS	1 825.00	1 900.00	1 900.00
13918	AUTRES	2 840.00	2 400.00	2 400.00
	<i>Charges transférées</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)	163 000.00	52 000.00	52 000.00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	11 000.00	2 000.00	2 000.00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	152 000.00	50 000.00	50 000.00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		173 060.00	65 000.00	65 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		678 000.00	490 000.00	490 000.00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	490 000.00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	120 000.00	75 000.00	75 000.00
13111	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX - AGENCE DE L'EAU		75 000.00	75 000.00
13118	SUBVENTION D'EQUIPEMENT ETAT ET AUTRES ETABLISSEMENTS NATIONAUX	120 000.00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	120 000.00	75 000.00	75 000.00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS REÇUS			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
165	DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS REÇUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	152 000.00	50 000.00	50 000.00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	152 000.00	50 000.00	50 000.00
	Total des recettes financières	152 000.00	50 000.00	50 000.00

	[...](5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			

	TOTAL DES RECETTES REELLES	272 000.00	125 000.00	125 000.00
--	----------------------------	------------	------------	------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		53 000.00	53 000.00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)	243 000.00	260 000.00	260 000.00
28151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	153 000.00	154 000.00	154 000.00
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	87 000.00	105 000.00	105 000.00
28188	AUTRES	3 000.00	1 000.00	1 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		243 000.00	313 000.00	313 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)	163 000.00	52 000.00	52 000.00
2031	FRAIS D'ETUDES	10 000.00		
2033	FRAIS D'INSERTION	1 000.00	2 000.00	2 000.00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	152 000.00	50 000.00	50 000.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		406 000.00	365 000.00	365 000.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		678 000.00	490 000.00	490 000.00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	490 000.00
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2019	Montant des tirages 2018	Montant des remboursements 2018		Encours restant dû au 01/01/2019
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 000 000,00									
30712	SFIL CAFFIL	19/09/2007	15/10/2007	01/02/2008	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.68 %	4,68	4,76	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					1 000 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				564 886,21					51 732,27	25 537,57		3 935,89
1641 Emprunts en euros (total)				564 886,21					51 732,27	25 537,57		3 935,89
30712	N		A-1	564 886,21	8,83	F	Taux fixe à 4.68 %	4,76	51 732,27	25 537,57		3 935,89
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		564 886,21					51 732,27	25 537,57	0,00	3 935,89

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	564 886 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2019	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 €	22 juin 2007

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Linéaire	Frais d'études et de recherche	15	22 juin 2007
Linéaire	Bâtiment d'exploitation	30	22 juin 2007
Linéaire	Réseaux de distribution	45	22 juin 2007
Linéaire	Réseaux d'eau usée	45	22 juin 2007
Linéaire	Matériel d'exploitation	10	22 juin 2007
Linéaire	Matériel informatique	3	22 juin 2007
Linéaire	Logiciel informatique	3	22 juin 2007
Linéaire	Mobilier	15	22 juin 2007
Linéaire	Véhicules légers	6	22 juin 2007
Linéaire	Véhicules utilitaires	8	22 juin 2007
Linéaire	Poids lourds matériels tp	10	22 juin 2007

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		65 000.00	65 000.00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		52 000.00	52 000.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	52 000.00	52 000.00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		13 000.00	13 000.00
139111	AGENCE DE L'EAU	4 800.00	4 800.00
139118	AUTRES	3 900.00	3 900.00
13912	REGIONS	1 900.00	1 900.00
13918	AUTRES	2 400.00	2 400.00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	65 000.00			65 000.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		363 000.00	363 000.00
Ressources propres externes de l'année (a)		50 000.00	50 000.00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	50 000.00	50 000.00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		313 000.00	313 000.00
28151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	154 000.00	154 000.00
281531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	105 000.00	105 000.00
28188	AUTRES	1 000.00	1 000.00
021	Virement de la section d'exploitation	53 000.00	53 000.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	363 000.00				363 000.00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	65 000.00
Ressources propres disponibles (IV)	363 000.00
Solde (V = IV-II)(6)	298 000.00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ÉTÉ PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L 2313-1 et L 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville.

Toute personne a le droit d'en demander la consultation sur place et d'en prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Désignation du service public				
Convention d'affermage 01/07/2013 distribution eau potable	VEOLIA	VEOLIA	SA	0

VILLE DE GAP - BUDGET ANNEXE : EAU

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par Monsieur le Maire,
et délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session,

à Gap

le 14/02/2019

BUDGET PRIMITIF 2019

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de membres présents : 37

Nombre de suffrages exprimés : 41

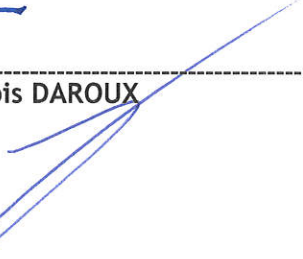
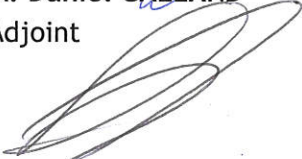
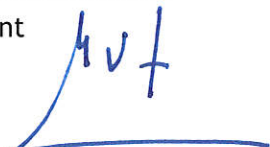
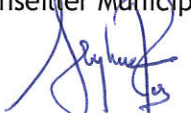
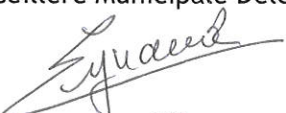
VOTES :

Pour 33

Contre 6

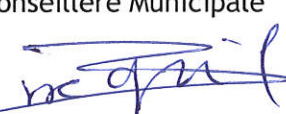
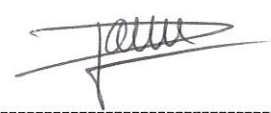
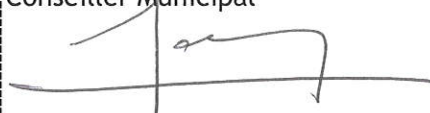
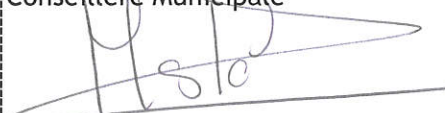
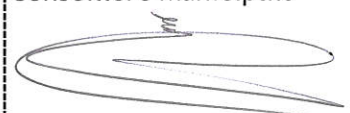
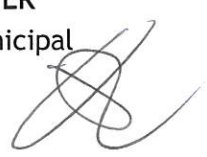
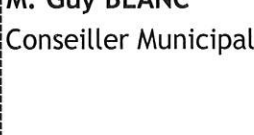
Abstention 2

Les membres du Conseil Municipal,

M. Roger DIDIER Le Maire 		
Mme Rolande LESBROS Maire-Déléguée 	M. François DAROUX Adjoint 	Mme Maryvonne GRENIER Adjointe 
Mme Bénédicte FEROTIN Adjointe 	M. Jean-Pierre MARTIN Adjoint 	Mme Catherine ASSO Adjointe 
M. Daniel GALLAND Adjoint 	Mme Martine BOUCHARDY Adjointe 	Mme Françoise DUSSERRE Adjointe 
M. Maurice MARCHETTI Adjoint 	M. Vincent MEDILI Adjoint 	Mme Sarah PHILIP Adjointe 
M. Francis ZAMPA Adjoint 	M. Gil SILVESTRI Conseiller Municipal Délégué 	M. Stéphane ROUX Conseiller Municipal Délégué 
M. Pierre PHILIP Conseiller Municipal Délégué 	Mme Raymonde EYNAUD Conseillère Municipale Déléguée 	Mme Chantal RAPIN Conseillère Municipale Déléguée 

VILLE DE GAP - BUDGET ANNEXE : EAU

ARRETE - SIGNATURES

Mme Monique PARA Conseillère Municipale 	M. Claude BOUTRON Conseiller Municipal 	Mme Véronique GREUSARD Conseillère Municipale 
M. Richard GAZIGUIAN Conseiller Municipal 	Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB Conseillère Municipale 	M. Jean-Louis BROCHIER Conseiller Municipal 
Mme Aïcha-Betty DEGRIL Conseillère Municipale 	Mme Christiane BAR Conseillère Municipale 	M. Jérôme MAZET Conseiller Municipal 
Mme Elodie BRUTINEL LARDIER Conseillère Municipale 	M. Bruno PATRON Conseiller Municipal 	Mme Ginette MOSTACHI Conseillère Municipale 
Mme Evelyne COLONNA Conseillère Municipale 	M. Jean-Michel MORA Conseiller Municipal 	M. Alexandre MOUGIN Conseiller Municipal 
M. François-Olivier CHARTIER Conseiller Municipal 	Mme Karine BERGER Conseillère Municipale 	M. Pierre-Yves LOMBARD Conseiller Municipal 
Mme Elsa FERRERO Conseillère Municipale 	M. Mickaël GUITTARD Conseiller Municipal 	Mme Marie-Josée ALLEMAND Conseillère Municipale 
M. Joël REYNIER Conseiller Municipal 	Mme Isabelle DAVID Conseillère Municipale 	M. Guy BLANC Conseiller Municipal 

Certifié exécutoire par Monsieur le Maire de GAP, compte tenu de la transmission en préfecture,
le et de la publication le/...../.....

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 21050061700514	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT VILLE DE GAP
---	---

POSTE COMPTABLE DE :

SERVICE PUBLIC LOCAL

M4...(1)

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : 06 BUDGET PARKINGS (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

SOMMAIRE

	JOINTE	SANS OBJET
I - Informations générales		
Modalités de vote du budget	X	
II - Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections	X	
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	X	
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	X	
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	X	
B2 - Balance générale du budget - Recettes	X	
III - Vote du budget		
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	X	
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	X	
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	X	
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	X	
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		X
IV - Annexes		
A - Eléments du bilan		
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
A3.2 - Etalement des provisions		X
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		X
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		X
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		X
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		X
A6 - Etat des charges transférées		X
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.7 - Etat des engagements reçus		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		X
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
D - Arrêté et signatures		
D - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour

leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 428 000.00	1 428 000.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 428 000.00	1 428 000.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 148 000.00	2 148 000.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 148 000.00	2 148 000.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 576 000.00	3 576 000.00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	478 391.68		496 637.00	496 637.00	496 637.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	286 816.00		300 863.00	300 863.00	300 863.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	Total des dépenses de gestion des services	765 207.68		797 500.00	797 500.00	797 500.00
66	CHARGES FINANCIERES	50 800.00		42 000.00	42 000.00	42 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 199.67		3 500.00	3 500.00	3 500.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	817 207.35		843 000.00	843 000.00	843 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	368 022.65		300 000.00	300 000.00	300 000.00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	225 000.00		285 000.00	285 000.00	285 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	593 022.65		585 000.00	585 000.00	585 000.00
	TOTAL	1 410 230.00		1 428 000.00	1 428 000.00	1 428 000.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 428 000.00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES	1 300 000.00		1 300 000.00	1 300 000.00	1 300 000.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services	1 300 000.00		1 300 000.00	1 300 000.00	1 300 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	1 300 000.00		1 300 000.00	1 300 000.00	1 300 000.00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	110 230.00		128 000.00	128 000.00	128 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	110 230.00		128 000.00	128 000.00	128 000.00
	TOTAL	1 410 230.00		1 428 000.00	1 428 000.00	1 428 000.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 428 000.00
---	---------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	457 000.00
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	47 000.00		10 300.00	10 300.00	10 300.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 792.65		13 904.28	13 904.28	13 904.28
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	55 800.00		1 563 795.72	1 563 795.72	1 563 795.72
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	116 592.65		1 588 000.00	1 588 000.00	1 588 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	366 200.00		369 000.00	369 000.00	369 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	366 200.00		369 000.00	369 000.00	369 000.00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	482 792.65		1 957 000.00	1 957 000.00	1 957 000.00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	110 230.00		128 000.00	128 000.00	128 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)			63 000.00	63 000.00	63 000.00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	110 230.00		191 000.00	191 000.00	191 000.00
	TOTAL	593 022.65		2 148 000.00	2 148 000.00	2 148 000.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 148 000.00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			1 500 000.00	1 500 000.00	1 500 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement			1 500 000.00	1 500 000.00	1 500 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement			1 500 000.00	1 500 000.00	1 500 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	368 022.65		300 000.00	300 000.00	300 000.00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	225 000.00		285 000.00	285 000.00	285 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)			63 000.00	63 000.00	63 000.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	593 022.65		648 000.00	648 000.00	648 000.00
	TOTAL	593 022.65		2 148 000.00	2 148 000.00	2 148 000.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 148 000.00
---	---------------------

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	457 000.00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	496 637.00		496 637.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	300 863.00		300 863.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 500.00		3 500.00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		300 000.00	300 000.00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		327 000.00	327 000.00
Dépenses d'exploitation - Total		801 000.00	627 000.00	1 428 000.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 428 000.00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		128 000.00	128 000.00
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	369 000.00		369 000.00
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)	10 300.00		10 300.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	13 904.28		13 904.28
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	1 563 795.72	63 000.00	1 626 795.72
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		1 957 000.00	191 000.00	2 148 000.00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE
--

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 148 000.00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	1 300 000.00		1 300 000.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		128 000.00	128 000.00
Recettes d'exploitation - Total		1 300 000.00	128 000.00	1 428 000.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 428 000.00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 500 000.00		1 500 000.00
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		63 000.00	63 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		285 000.00	285 000.00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		300 000.00	300 000.00
Recettes d'investissement - Total		1 500 000.00	648 000.00	2 148 000.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 148 000.00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	478 391.68	496 637.00	496 637.00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE, ...)	80 350.00	121 350.00	121 350.00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	32 500.00	19 107.00	19 107.00
6066	CARBURANTS	1 500.00	1 600.00	1 600.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	43 000.00	47 000.00	47 000.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	276.68	2 332.00	2 332.00
61521	ENTRETIEN ET REPARATION BATIMENTS	40 000.00	29 500.00	29 500.00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	500.00	300.00	300.00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	36 400.00	23 000.00	23 000.00
6156	MAINTENANCE	45 445.00	45 632.00	45 632.00
6168	AUTRES	37 220.00	19 216.00	19 216.00
618	DIVERS	1 000.00	1 000.00	1 000.00
6237	PUBLICATIONS	14 000.00	13 000.00	13 000.00
6256	MISSIONS	100.00	100.00	100.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	3 000.00	3 000.00	3 000.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	10 000.00	10 000.00	10 000.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	31 000.00	30 000.00	30 000.00
6288	AUTRES	1 900.00	18 300.00	18 300.00
63512	TAXES FONCIERES	100 000.00	112 000.00	112 000.00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	200.00	200.00	200.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	286 816.00	300 863.00	300 863.00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	1 020.00	1 051.00	1 051.00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG	1 530.00	1 576.00	1 576.00
6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	173 634.00	183 905.00	183 905.00
6414	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	30 000.00	30 900.00	30 900.00
6415	SUPPLEMENT FAMILIAL	2 100.00	2 163.00	2 163.00
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	31 110.00	32 043.00	32 043.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	43 860.00	45 176.00	45 176.00
6471	PRESTATIONS DIRECTES	918.00	946.00	946.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	378.00	400.00	400.00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	2 266.00	2 703.00	2 703.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)	765 207.68	797 500.00	797 500.00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)	50 800.00	42 000.00	42 000.00
66111	INTERETS DE LA DETTE	47 000.00	42 000.00	42 000.00
66112	ICNE	3 800.00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	1 199.67	3 500.00	3 500.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	1 199.67	3 500.00	3 500.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	817 207.35	843 000.00	843 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	368 022.65	300 000.00	300 000.00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)	225 000.00	285 000.00	285 000.00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	225 000.00	285 000.00	285 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		593 022.65	585 000.00	585 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		593 022.65	585 000.00	585 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 410 230.00	1 428 000.00	1 428 000.00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	
----------------------------	--

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 428 000.00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	1 300 000.00	1 300 000.00	1 300 000.00
706	PRESTATIONS DE SERVICES	1 300 000.00	1 300 000.00	1 300 000.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75	1 300 000.00	1 300 000.00	1 300 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	1 300 000.00	1 300 000.00	1 300 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)	110 230.00	128 000.00	128 000.00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	110 230.00	128 000.00	128 000.00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	110 230.00	128 000.00	128 000.00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 410 230.00	1 428 000.00	1 428 000.00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
-----------------------------------	--

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 428 000.00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	47 000.00	10 300.00	10 300.00
2031	FRAIS D'ETUDES	47 000.00	10 000.00	10 000.00
2033	FRAIS D'INSERTION		300.00	300.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	13 792.65	13 904.28	13 904.28
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	1 620.65	2 352.28	2 352.28
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	12 172.00	11 552.00	11 552.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	55 800.00	1 563 795.72	1 563 795.72
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	54 800.00	1 562 795.72	1 562 795.72
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement	116 592.65	1 588 000.00	1 588 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	366 200.00	369 000.00	369 000.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	366 200.00	369 000.00	369 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	366 200.00	369 000.00	369 000.00
	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	482 792.65	1 957 000.00	1 957 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)	110 230.00	128 000.00	128 000.00
	Reprises sur autofinancement antérieur	110 230.00	128 000.00	128 000.00
13912	REGIONS	40 482.00	40 482.00	40 482.00
13914	COMMUNES	25 591.00	43 361.00	43 361.00
13918	AUTRES	44 157.00	44 157.00	44 157.00
	Charges transférées			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)		63 000.00	63 000.00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS		63 000.00	63 000.00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	110 230.00	191 000.00	191 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		593 022.65	2 148 000.00	2 148 000.00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)
--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 148 000.00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		1 500 000.00	1 500 000.00
1314	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - COMMUNES		1 500 000.00	1 500 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement		1 500 000.00	1 500 000.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
165	DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS REÇUS			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS REÇUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Total des recettes financières			
	[...](5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES		1 500 000.00	1 500 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	368 022.65	300 000.00	300 000.00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)	225 000.00	285 000.00	285 000.00
28131	BATIMENTS	175 000.00	241 000.00	241 000.00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	33 000.00	30 000.00	30 000.00
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	5 000.00	2 200.00	2 200.00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	7 000.00	9 000.00	9 000.00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	1 000.00	1 000.00	1 000.00
28188	AUTRES	4 000.00	1 800.00	1 800.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		593 022.65	585 000.00	585 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)		63 000.00	63 000.00
2031	FRAIS D'ETUDES		60 000.00	60 000.00
2033	FRAIS D'INSERTION		3 000.00	3 000.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		593 022.65	648 000.00	648 000.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		593 022.65	2 148 000.00	2 148 000.00

		+	
RESTES A REALISER N-1 (9)			
		+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			
		=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 148 000.00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2019	Montant des tirages 2018	Montant des remboursements 2018		Encours restant dû au 01/01/2019
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES													IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE													A1.2	
A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					7 000 000,00									
60201	CREDIT FONCIER DE FRANCE	06/11/2002	30/12/2002	30/03/2003	1 000 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.1)-Floor -0.1 sur Euribor 03 M	3,05	3,13	EUR	T	C	O	A-1
60301	CREDIT FONCIER DE FRANCE	06/10/2003	30/11/2003	29/02/2004	1 000 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.1)-Floor -0.1 sur Euribor 03 M	2,26	2,31	EUR	T	C	O	A-1
60401	CAISSE D'EPARGNE	16/08/2004	18/10/2004	25/01/2005	1 000 000,00	V	(Euribor 03 M-Floor -0.08 sur Euribor 03 M) + 0.08	2,23	2,28	EUR	T	C	O	A-1
60701	SFIL CAFFIL	19/09/2007	08/10/2007	01/02/2008	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.68 %	4,68	4,76	EUR	T	P	O	A-1
60801	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/06/2008	16/06/2008	16/09/2008	2 000 000,00	V	TEC 10 + (- 0.03)	4,77	4,93	EUR	T	C	O	A-1
61601	CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPERATIF	15/12/2016	16/12/2016	16/03/2017	1 000 000,00	F	Taux fixe à 0.8 %	0,80	0,80	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					7 000 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019											
	Couver-ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée rési- duelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				3 131 552,85					368 398,95	38 805,05		4 475,20
1641 Emprunts en euros (total)				3 131 552,85					368 398,95	38 805,05		4 475,20
60201	N		A-1	200 000,00	4	V	(Euribor 03 M + 0.1)- Floor -0.1 sur Euribor 03 M	0,00	50 000,00	0,00		0,00
60301	N		A-1	250 000,00	4,91	V	(Euribor 03 M + 0.1)- Floor -0.1 sur Euribor 03 M	0,00	50 000,00	0,00		0,00
60401	N		A-1	300 000,00	5,82	V	(Euribor 03 M-Floor - 0.08 sur Euribor 03 M) + 0.08	0,00	50 000,00	0,00		0,00
60701	N		A-1	564 886,21	8,83	F	Taux fixe à 4.68 %	4,76	51 732,27	25 537,57		3 935,89
60801	N		A-1	950 000,00	9,46	V	TEC 10 + (-0.03)	0,68	100 000,00	6 534,15		290,42
61601	N		A-1	866 666,64	12,96	F	Taux fixe à 0.8 %	0,80	66 666,68	6 733,33		248,89
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		3 131 552,85					368 398,95	38 805,05	0,00	4 475,20

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	3 131 553 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2019	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 HT €	8 décembre 2011

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Linéaire	Frais d'études	5	8 décembre 2011
Linéaire	Logiciels informatique	5	8 décembre 2011
Linéaire	Bâtiments d'exploitation parkings	70	8 décembre 2011
Linéaire	Matériel péager - Caisse - Borne - Barrière - Central - Détecteurs de faux billets - Autres matériels monétiques	10	8 décembre 2011
Linéaire	Caméra	5	8 décembre 2011
Linéaire	Panneaux lumineux et guidage dynamique	10	8 décembre 2011
Linéaire	Véhicule léger d'occasion	4	8 décembre 2011
Linéaire	Véhicule léger	10	8 décembre 2011
Linéaire	Mobylettes, scooters	5	8 décembre 2011
Linéaire	Vélos	5	8 décembre 2011
Linéaire	Remorques	10	8 décembre 2011
Linéaire	Ordinateur	5	8 décembre 2011
Linéaire	Imprimante	5	8 décembre 2011
Linéaire	Autres périphériques et accessoires	5	8 décembre 2011
Linéaire	Télécopieurs	5	8 décembre 2011
Linéaire	Photocopieurs	5	8 décembre 2011
Linéaire	Mobilier	10	8 décembre 2011
Linéaire	Auto laveuse	10	8 décembre 2011
Linéaire	Souffleur	10	8 décembre 2011
Linéaire	Aspirateur	10	8 décembre 2011
Linéaire	Nettoyeur haute pression	10	8 décembre 2011
Linéaire	Outillage, perceuse	5	8 décembre 2011
Linéaire	Machine de bureau	5	8 décembre 2011
Linéaire	Extincteurs	5	8 décembre 2011
Linéaire	Appareil de téléphonie, mobiles et radiotéléphones	5	9 décembre 2011
Linéaire	Coffre fort	30	8 décembre 2011

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		497 000.00	497 000.00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		369 000.00	369 000.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	369 000.00	369 000.00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		128 000.00	128 000.00
13912	REGIONS	40 482.00	40 482.00
13914	COMMUNES	43 361.00	43 361.00
13918	AUTRES	44 157.00	44 157.00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	497 000.00			497 000.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		585 000.00	585 000.00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		585 000.00	585 000.00
28131	BATIMENTS	241 000.00	241 000.00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	30 000.00	30 000.00
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	2 200.00	2 200.00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	9 000.00	9 000.00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	1 000.00	1 000.00
28188	AUTRES	1 800.00	1 800.00
021	Virement de la section d'exploitation	300 000.00	300 000.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	585 000.00				585 000.00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	497 000.00
Ressources propres disponibles (IV)	585 000.00
Solde (V = IV-II)(6)	88 000.00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

BUDGET PRIMITIF - BUDGET PARKINGS - VILLE

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		PERMANENTS A TEMPS	PERMANENTS A TEMPS NON	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE TECHNIQUE (c)		10		10	8,8	1	9,8
Agent de maîtrise principal	C	2		2	2		2
Agent de maîtrise	C	1		1	1		1
Adjoint technique principal 1ère classe	C	2		2	2		2
Adjoint technique principal 2ème classe	C	2		2	1,8		1,8
Adjoint technique territorial	C	3		3	2	1	3

VILLE DE GAP - BUDGET ANNEXE : PARKINGS MUNICIPAUX

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par Monsieur le Maire,
et délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session,

à Gap.....

le 1^{er} / 02 / 2019

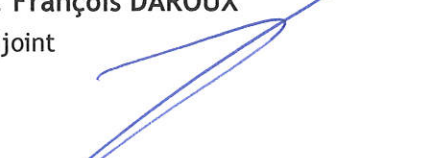
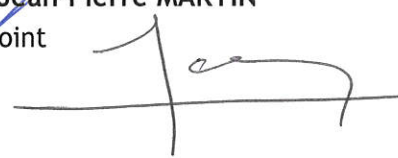
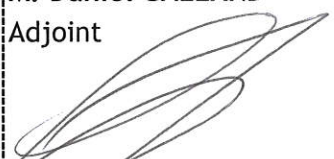
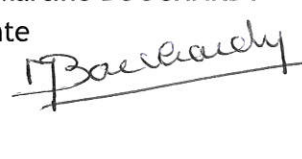
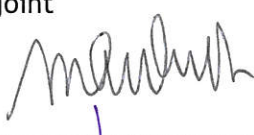
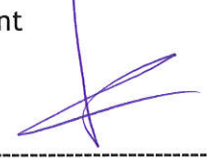
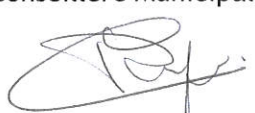
BUDGET PRIMITIF 2019

Nombre de membres en exercice : 43
Nombre de membres présents : 37
Nombre de suffrages exprimés : 41

VOTES :

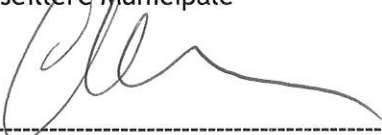
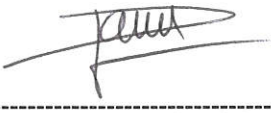
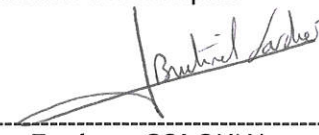
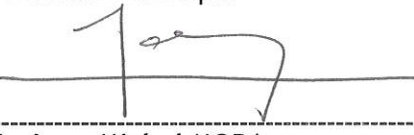
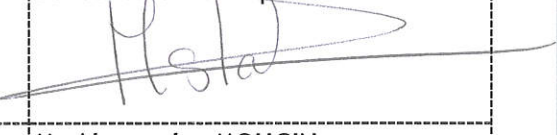
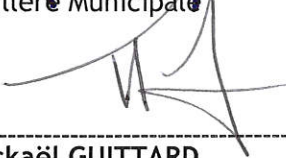
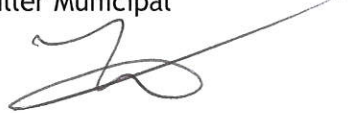
Pour 33
Contre 6
Abstention 2

Les membres du Conseil Municipal,

M. Roger DIDIER Le Maire 		
Mme Rolande LESBROS Maire-Déléguée 	M. François DAROUX Adjoint 	Mme Maryvonne GRENIER Adjointe 
Mme Bénédicte FEROTIN Adjointe 	M. Jean-Pierre MARTIN Adjoint 	Mme Catherine ASSO Adjointe 
M. Daniel GALLAND Adjoint 	Mme Martine BOUCHARDY Adjointe 	Mme Françoise DUSSERRE Adjointe 
M. Maurice MARCHETTI Adjoint 	M. Vincent MEDILLI Adjoint 	Mme Sarah PHILIP Adjointe 
M. Francis ZAMPA Adjoint 	M. Gil SILVESTRI Conseiller Municipal Délégué 	M. Stéphane ROUX Conseiller Municipal Délégué 
M. Pierre PHILIP Conseiller Municipal Délégué 	Mme Raymonde EYNAUD Conseillère Municipale Déléguée 	Mme Chantal RAPIN Conseillère Municipale Déléguée 

VILLE DE GAP - BUDGET ANNEXE : PARKINGS MUNICIPAUX

ARRETE - SIGNATURES

Mme Monique PARA Conseillère Municipale 	M. Claude BOUTRON Conseiller Municipal 	Mme Véronique GREUSARD Conseillère Municipale 
M. Richard GAZIGUIAN Conseiller Municipal 	Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB Conseillère Municipale 	M. Jean-Louis BROCHIER Conseiller Municipal 
Mme Aïcha-Betty DEGRIL Conseillère Municipale 	Mme Christiane BAR Conseillère Municipale 	M. Jérôme MAZET Conseiller Municipal 
Mme Elodie BRUTINEL LARDIER Conseillère Municipale 	M. Bruno PATRON Conseiller Municipal 	Mme Ginette MOSTACHI Conseillère Municipale 
Mme Evelyne COLONNA Conseillère Municipale 	M. Jean-Michel MORA Conseiller Municipal 	M. Alexandre MOUGIN Conseiller Municipal 
M. François-Olivier CHARTIER Conseiller Municipal 	Mme Karine BERGER Conseillère Municipale 	M. Pierre-Yves LOMBARD Conseiller Municipal 
Mme Elsa FERRERO Conseillère Municipale 	M. Mickaël GUITTARD Conseiller Municipal 	Mme Marie-Josée ALLEMAND Conseillère Municipale 
M. Joël REYNIER Conseiller Municipal 	Mme Isabelle DAVID Conseillère Municipale 	M. Guy BLANC Conseiller Municipal 

Certifié exécutoire par Monsieur le Maire de GAP, compte tenu de la transmission en préfecture,
le et de la publication le/...../.....

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 21050061700563	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT VILLE DE GAP
---	---

POSTE COMPTABLE DE :

SERVICE PUBLIC LOCAL

M4...(1)

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : 08 BUDGET ESPACE CULTUREL (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

SOMMAIRE

	JOINTE	SANS OBJET
I - Informations générales		
Modalités de vote du budget	X	
II - Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections	X	
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	X	
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	X	
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	X	
B2 - Balance générale du budget - Recettes	X	
III - Vote du budget		
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	X	
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	X	
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	X	
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	X	
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		X
IV - Annexes		
A - Eléments du bilan		
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
A3.2 - Etalement des provisions		X
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		X
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		X
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		X
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		X
A6 - Etat des charges transférées		X
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.7 - Etat des engagements reçus		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		X
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
D - Arrêté et signatures		
D - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour

leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau(1) chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	805 930.00	805 930.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	805 930.00	805 930.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	15 560.00	15 560.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	15 560.00	15 560.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	821 490.00	821 490.00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	524 995.68		520 243.00	520 243.00	520 243.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	255 335.00		270 127.00	270 127.00	270 127.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	Total des dépenses de gestion des services	780 330.68		790 370.00	790 370.00	790 370.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	200.00				
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	780 530.68		790 370.00	790 370.00	790 370.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	6 921.00				
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	14 000.00		15 560.00	15 560.00	15 560.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	20 921.00		15 560.00	15 560.00	15 560.00
	TOTAL	801 451.68		805 930.00	805 930.00	805 930.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	805 930.00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES	473 221.68		477 000.00	477 000.00	477 000.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	328 230.00		328 230.00	328 230.00	328 230.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services	801 451.68		805 230.00	805 230.00	805 230.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	801 451.68		805 230.00	805 230.00	805 230.00
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)			700.00	700.00	700.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation			700.00	700.00	700.00
	TOTAL	801 451.68		805 930.00	805 930.00	805 930.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	805 930.00
---	-------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	14 860.00
--	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 921.00		14 860.00	14 860.00	14 860.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	20 921.00		14 860.00	14 860.00	14 860.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	20 921.00		14 860.00	14 860.00	14 860.00
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)			700.00	700.00	700.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			700.00	700.00	700.00
	TOTAL	20 921.00		15 560.00	15 560.00	15 560.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 560.00
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	6 921.00				
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	14 000.00		15 560.00	15 560.00	15 560.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	20 921.00		15 560.00	15 560.00	15 560.00
	TOTAL	20 921.00		15 560.00	15 560.00	15 560.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 560.00
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	14 860.00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	520 243.00		520 243.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	270 127.00		270 127.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
022	DEPENSES IMPREVUES			
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		15 560.00	15 560.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses d'exploitation - Total		790 370.00	15 560.00	805 930.00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				805 930.00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 860.00		14 860.00
	Total des opérations d'équipement	14 860.00		14 860.00
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		700.00	700.00
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		14 860.00	700.00	15 560.00
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				15 560.00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	477 000.00		477 000.00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	328 230.00		328 230.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)		700.00	700.00
Recettes d'exploitation - Total		805 230.00		805 230.00

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
=	

=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	
805 230.00	

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)		15 560.00	15 560.00
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
Recettes d'investissement - Total			15 560.00	15 560.00

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
+	

+	
AFFECTATION AUX COMPTES 106	
=	

=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
15 560.00	

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	524 995.68	520 243.00	520 243.00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE, ...)	47 200.00	41 800.00	41 800.00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	900.00	400.00	400.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	7 438.00	9 200.00	9 200.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	36 376.68	36 000.00	36 000.00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	2 427.00	2 100.00	2 100.00
6156	MAINTENANCE	25 198.00	27 255.00	27 255.00
6168	AUTRES	2 750.00	1 998.00	1 998.00
618	DIVERS	4 540.00	4 440.00	4 440.00
6228	DIVERS	3 500.00	3 500.00	3 500.00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	6 500.00	6 500.00	6 500.00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	6 000.00	6 000.00	6 000.00
6238	DIVERS	36 000.00	36 000.00	36 000.00
6256	MISSIONS	200.00	100.00	100.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	2 700.00	3 000.00	3 000.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 500.00	1 500.00	1 500.00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	20 000.00	20 000.00	20 000.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	750.00	750.00	750.00
6288	AUTRES	270 016.00	268 700.00	268 700.00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	51 000.00	51 000.00	51 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	255 335.00	270 127.00	270 127.00
6331	VERSEMENT TRANSPORT	1 000.00	1 030.00	1 030.00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG	1 600.00	1 648.00	1 648.00
6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	173 032.00	187 627.00	187 627.00
6414	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	10 000.00	10 300.00	10 300.00
6415	SUPPLEMENT FAMILIAL	1 200.00	1 236.00	1 236.00
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	51 000.00	51 500.00	51 500.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	14 688.00	13 724.00	13 724.00
6471	PRESTATIONS DIRECTES	900.00	927.00	927.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	461.00	475.00	475.00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	1 454.00	1 660.00	1 660.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)	780 330.68	790 370.00	790 370.00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	200.00		
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	50.00		
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	150.00		
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	780 530.68	790 370.00	790 370.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 921.00		
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)	14 000.00	15 560.00	15 560.00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	14 000.00	15 560.00	15 560.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		20 921.00	15 560.00	15 560.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		20 921.00	15 560.00	15 560.00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		801 451.68	805 930.00	805 930.00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	
----------------------------	--

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	805 930.00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,PRESTATIONS DE SERVICES,MARCHANDISES	473 221.68	477 000.00	477 000.00
706	PRESTATIONS DE SERVICES	365 221.68	350 000.00	350 000.00
7083	LOCATIONS DIVERSES	100 000.00	120 000.00	120 000.00
7088	AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES	8 000.00	7 000.00	7 000.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	328 230.00	328 230.00	328 230.00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	328 230.00	328 230.00	328 230.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75	801 451.68	805 230.00	805 230.00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	801 451.68	805 230.00	805 230.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)		700.00	700.00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE		700.00	700.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		700.00	700.00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		801 451.68	805 930.00	805 930.00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
-----------------------------------	--

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	805 930.00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	20 921.00	14 860.00	14 860.00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	20 921.00	14 860.00	14 860.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement	20 921.00	14 860.00	14 860.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières			
	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	20 921.00	14 860.00	14 860.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)		700.00	700.00
	Reprises sur autofinancement antérieur		700.00	700.00
13918	AMORTISSEMENT SUBV RECUE		700.00	700.00
	Charges transférées			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE		700.00	700.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		20 921.00	15 560.00	15 560.00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)
--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 560.00
--	-----------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
165	DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS REÇUS			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS REÇUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Total des recettes financières			
	[...](5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	6 921.00		
040	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)	14 000.00	15 560.00	15 560.00
28051	AMORTISSEMENT LOGICIEL	150.00	160.00	160.00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 000.00	1 200.00	1 200.00
28188	AUTRES AMORTISSEMENT	12 850.00	14 200.00	14 200.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		20 921.00	15 560.00	15 560.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		20 921.00	15 560.00	15 560.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		20 921.00	15 560.00	15 560.00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)
--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 560.00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 HT €	10 décembre 2009

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Linéaire	Matériel d'exploitation	10	10 décembre 2009
Linéaire	Logiciel informatique	3	10 décembre 2009
Linéaire	Matériel informatique	3	10 décembre 2009
Linéaire	Véhicule léger	6	10 décembre 2009
Linéaire	Véhicule utilitaire	8	10 décembre 2009

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		700.00	700.00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		700.00	700.00
13918	AMORTISSEMENT SUBV RECUE	700.00	700.00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	700.00			700.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		15 560.00	15 560.00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		15 560.00	15 560.00
28051	AMORTISSEMENT LOGICIEL	160.00	160.00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 200.00	1 200.00
28188	AUTRES AMORTISSEMENT	14 200.00	14 200.00
021	Virement de la section d'exploitation		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	15 560.00				15 560.00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	700.00
Ressources propres disponibles (IV)	15 560.00
Solde (V = IV-II)(6)	14 860.00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

BUDGET PRIMITIF - ESPACE CULTUREL - VILLE

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		6	1	7	1	5	6
Administrateur d'établissement culturel	A	1		1		1	1
Directeur technique	A	1		1		1	1
Techniciens du spectacle	B	2		2		2	2
Régisseur général	B	1		1		1	1
Agent de maîtrise principal	C	1		1	1		1
Assistante de direction	C	0		0		0	0
Hotesse d'accueil	C		1	1		0	0

VILLE DE GAP - BUDGET ANNEXE : ESPACE CULTUREL

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par Monsieur le Maire,
et délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session,

à Gap

le 1er/02/2019

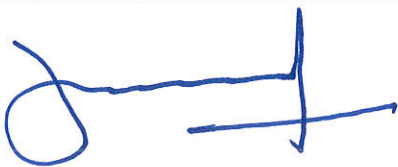
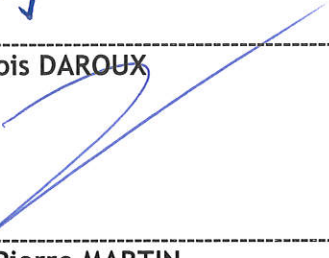
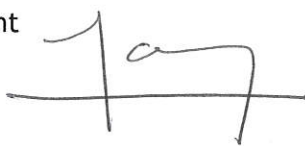
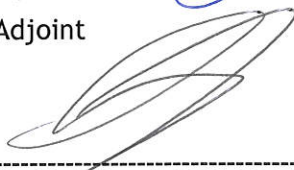
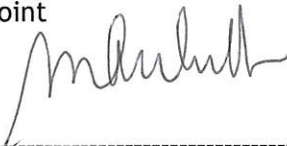
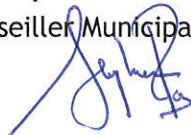
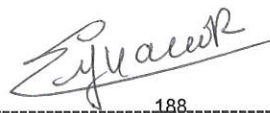
BUDGET PRIMITIF 2019

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 37
Nombre de suffrages exprimés : 41

VOTES :

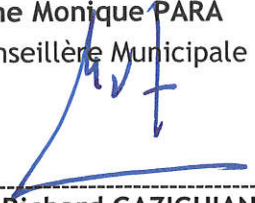
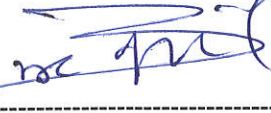
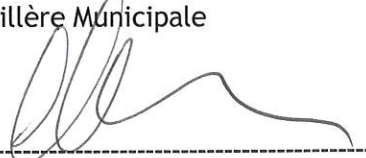
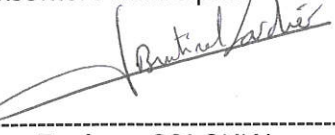
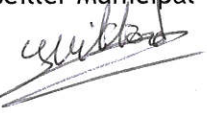
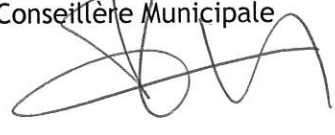
Pour 33
Contre 6
Abstention 2

Les membres du Conseil Municipal,

M. Roger DIDIER Le Maire 		
Mme Rolande LESBROS Maire-Déléguée 	M. François DAROUX Adjoint 	Mme Maryvonne GRENIER Adjointe 
Mme Bénédicte FEROTIN Adjointe 	M. Jean-Pierre MARTIN Adjoint 	Mme Catherine ASSO Adjointe 
M. Daniel GALLAND Adjoint 	Mme Martine BOUCHARDY Adjointe 	Mme Françoise DUSSERRE Adjointe 
M. Maurice MARCHETTI Adjoint 	M. Vincent MEDILI Adjoint 	Mme Sarah PHILIP Adjointe 
M. Francis ZAMPA Adjoint 	M. Gil SILVESTRI Conseiller Municipal Délégué 	M. Stéphane ROUX Conseiller Municipal Délégué 
M. Pierre PHILIP Conseiller Municipal Délégué 	Mme Raymonde EYNAUD Conseillère Municipale Déléguée 	Mme Chantal RAPIN Conseillère Municipale Déléguée 

VILLE DE GAP - BUDGET ANNEXE : ESPACE CULTUREL

ARRETE - SIGNATURES

Mme Monique PARA Conseillère Municipale 	M. Claude BOUTRON Conseiller Municipal 	Mme Véronique GREUSARD Conseillère Municipale 
M. Richard GAZIGUIAN Conseiller Municipal 	Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB Conseillère Municipale 	M. Jean-Louis BROCHIER Conseiller Municipal 
Mme Aïcha-Betty DEGRIL Conseillère Municipale 	Mme Christiane BAR Conseillère Municipale 	M. Jérôme MAZET Conseiller Municipal 
Mme Elodie BRUTINEL LARDIER Conseillère Municipale 	M. Bruno PATRON Conseiller Municipal 	Mme Ginette MOSTACHI Conseillère Municipale 
Mme Evelyne COLONNA Conseillère Municipale 	M. Jean-Michel MORA Conseiller Municipal 	M. Alexandre MOUGIN Conseiller Municipal 
M. François-Olivier CHARTIER Conseiller Municipal 	Mme Karine BERGER Conseillère Municipale 	M. Pierre-Yves LOMBARD Conseiller Municipal 
Mme Elsa FERRERO Conseillère Municipale 	M. Mickaël GUITTARD Conseiller Municipal 	Mme Marie-Josée ALLEMAND Conseillère Municipale 
M. Joël REYNIER Conseiller Municipal 	Mme Isabelle DAVID Conseillère Municipale 	M. Guy BLANC Conseiller Municipal 

Certifié exécutoire par Monsieur le Maire de GAP, compte tenu de la transmission en préfecture,
le et de la publication le/...../.....

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 21050061700589	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT VILLE DE GAP
---	---

POSTE COMPTABLE DE :

SERVICE PUBLIC LOCAL

M42...(1)

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : 10 BUDGET ABATTOIR MUNICIPAL (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

SOMMAIRE

	JOINTE	SANS OBJET
I - Informations générales		
Modalités de vote du budget	X	
II - Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections	X	
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	X	
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	X	
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	X	
B2 - Balance générale du budget - Recettes	X	
III - Vote du budget		
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	X	
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	X	
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	X	
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	X	
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		X
IV - Annexes		
A - Eléments du bilan		
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
A3.2 - Etalement des provisions		X
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		X
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		X
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		X
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		X
A6 - Etat des charges transférées		X
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.7 - Etat des engagements reçus		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel		X
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	X	
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
D - Arrêté et signatures		
D - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour

leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau(1) chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	158 600.00	158 600.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	158 600.00	158 600.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	141 570.00	141 570.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	141 570.00	141 570.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	300 170.00	300 170.00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	20 100.00		17 030.00	17 030.00	17 030.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	Total des dépenses de gestion des services	20 100.00		17 030.00	17 030.00	17 030.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	20 100.00		17 030.00	17 030.00	17 030.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	38 710.00		48 570.00	48 570.00	48 570.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)	91 860.00		93 000.00	93 000.00	93 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	130 570.00		141 570.00	141 570.00	141 570.00
	TOTAL	150 670.00		158 600.00	158 600.00	158 600.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	158 600.00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	146 000.00		152 000.00	152 000.00	152 000.00
73	IMPOTS ET TAXES (7)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services	146 000.00		152 000.00	152 000.00	152 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	146 000.00		152 000.00	152 000.00	152 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)	4 670.00		6 600.00	6 600.00	6 600.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	4 670.00		6 600.00	6 600.00	6 600.00
	TOTAL	150 670.00		158 600.00	158 600.00	158 600.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	158 600.00
---	-------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	134 970.00
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			1 200.00	1 200.00	1 200.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	125 900.00		133 770.00	133 770.00	133 770.00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	125 900.00		134 970.00	134 970.00	134 970.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	125 900.00		134 970.00	134 970.00	134 970.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	4 670.00		6 600.00	6 600.00	6 600.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 670.00		6 600.00	6 600.00	6 600.00
	TOTAL	130 570.00		141 570.00	141 570.00	141 570.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	141 570.00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N- 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	38 710.00		48 570.00	48 570.00	48 570.00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	91 860.00		93 000.00	93 000.00	93 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	130 570.00		141 570.00	141 570.00	141 570.00
	TOTAL	130 570.00		141 570.00	141 570.00	141 570.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	141 570.00
---	-------------------

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	134 970.00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	17 030.00		17 030.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		93 000.00	93 000.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		48 570.00	48 570.00
	Dépenses d'exploitation - Total	17 030.00	141 570.00	158 600.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	----------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	= 158 600.00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)	1 200.00		1 200.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	133 770.00		133 770.00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		6 600.00	6 600.00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES	134 970.00	6 600.00	141 570.00
	Dépenses d'investissement - Total			+

DE D'EXECUTION NEGATIVE REPORTE OU ANTICIPE	=
--	----------

	141 570.00
--	-------------------

II DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

- (1) Y
(2) Voir
(3) Permet
(4) Ce
(5) Si la
(6) Hors
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	152 000.00		152 000.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES (6)			
74	SUBVENTION EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		6 600.00	6 600.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		152 000.00	6 600.00	158 600.00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	----------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	158 600.00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		93 000.00	93 000.00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		48 570.00	48 570.00
Recettes d'investissement - Total			141 570.00	141 570.00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	----------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	+
------------------------------------	----------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	141 570.00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	20 100.00	17 030.00	17 030.00
6161	PRIME ASSURANCE MULTI-RISQUE	6 100.00	2 530.00	2 530.00
617	ETUDES ET RECHERCHES	2 000.00	2 000.00	2 000.00
63512	TAXES FONCIERES	12 000.00	12 500.00	12 500.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)	20 100.00	17 030.00	17 030.00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)			
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	20 100.00	17 030.00	17 030.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	38 710.00	48 570.00	48 570.00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (11)(12)	91 860.00	93 000.00	93 000.00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	91 860.00	93 000.00	93 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		130 570.00	141 570.00	141 570.00
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		130 570.00	141 570.00	141 570.00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		150 670.00	158 600.00	158 600.00

		+	
RESTES A REALISER N-1 (13)			
		+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			
		=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		158 600.00	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	146 000.00	152 000.00	152 000.00
70611	REDEVANCE ABATTAGE GROS BOVINS	32 500.00	35 000.00	35 000.00
70612	REDEVANCE ABATTAGE VEAUX	12 000.00	8 000.00	8 000.00
70613	REDEVANCE ABATTAGE OVINS	16 000.00	14 000.00	14 000.00
70614	REDEVANCE ABATTAGE PORCS	84 000.00	93 500.00	93 500.00
70615	REDEVANCE ABATTAGE CHEVAUX	1 000.00	500.00	500.00
70616	REDEVANCE ABATTAGE CAPRINS	500.00	1 000.00	1 000.00
73	IMPOTS ET TAXES (6)			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		146 000.00	152 000.00	152 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		146 000.00	152 000.00	152 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (8)(9)	4 670.00	6 600.00	6 600.00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	4 670.00	6 600.00	6 600.00
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 670.00	6 600.00	6 600.00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		150 670.00	158 600.00	158 600.00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
----------------------------	--

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	158 600.00
--	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)		1 200.00	1 200.00
2033	FRAIS D'INSERTION		1 200.00	1 200.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	125 900.00	133 770.00	133 770.00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	125 900.00	133 770.00	133 770.00
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement	125 900.00	134 970.00	134 970.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières			
	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	125 900.00	134 970.00	134 970.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)(8)	4 670.00	6 600.00	6 600.00
	Reprises sur autofinancement antérieur	4 670.00	6 600.00	6 600.00
13913	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS		1 900.00	1 900.00
13914	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - COMMUNES	4 670.00	4 700.00	4 700.00
	Charges transférées			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	4 670.00	6 600.00	6 600.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		130 570.00	141 570.00	141 570.00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
----------------------------	--

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	141 570.00
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
165	DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS REÇUS			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS REÇUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Total des recettes financières				
[...] (5)				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES				

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	38 710.00	48 570.00	48 570.00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)	91 860.00	93 000.00	93 000.00
28131	BATIMENTS PUBLICS	91 860.00	92 000.00	92 000.00
28188	AUTRES		1 000.00	1 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		130 570.00	141 570.00	141 570.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		130 570.00	141 570.00	141 570.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		130 570.00	141 570.00	141 570.00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	
----------------------------------	--

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	141 570.00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Sans objet	9 juin 2017

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Linéaire	Frais d'études et de recherche	5	9 juin 2017
Linéaire	Bâtiment d'exploitation	50	9 juin 2017
Linéaire	Matériel industriel et technique	10	9 juin 2017
Linéaire	Matériel divers	5	9 juin 2017
Linéaire	installation, agencement, aménagement de bâtiments	15	9 juin 2017

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		6 600.00	6 600.00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		6 600.00	6 600.00
13913	SUBV D'EQUIP TRANFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	1 900.00	1 900.00
13914	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - COMMUNES	4 700.00	4 700.00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	6 600.00			6 600.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		141 570.00	141 570.00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		141 570.00	141 570.00
28131	BATIMENTS PUBLICS	92 000.00	92 000.00
28188	AUTRES	1 000.00	1 000.00
021	Virement de la section d'exploitation	48 570.00	48 570.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	141 570.00				141 570.00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	6 600.00
Ressources propres disponibles (IV)	141 570.00
Solde (V = IV-II)(6)	134 970.00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ÉTÉ PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L 2313-1 et L 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville.

Toute personne a le droit d'en demander la consultation sur place et d'en prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Désignation du service public				
Convention d'affermage 27/01/2016 exploitation abattoir municipal	SICABA	SICABA	SICA	0

VILLE DE GAP - BUDGET ANNEXE : ABATTOIR

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par Monsieur le Maire,
et délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session,

à ...Gap.....

le 16/02/2019

BUDGET PRIMITIF 2019

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de membres présents : 37

Nombre de suffrages exprimés : 41

VOTES :

Pour 33

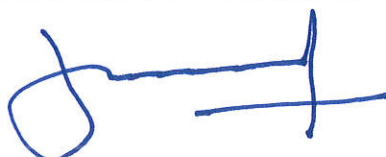
Contre 6

Abstention 2

Les membres du Conseil Municipal,

M. Roger DIDIER

Le Maire



Mme Rolande LESBROS

Maire-Déléguée



M. François DAROUX

Adjoint



Mme Maryvonne GRENIER

Adjointe



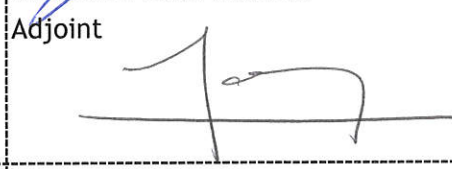
Mme Bénédicte FEROTIN

Adjointe



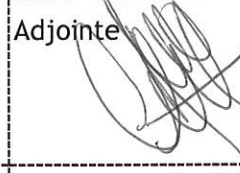
M. Jean-Pierre MARTIN

Adjoint



Mme Catherine ASSO

Adjointe



M. Daniel GALLAND

Adjoint



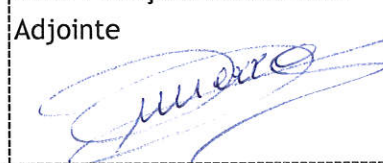
Mme Martine BOUCHARDY

Adjointe



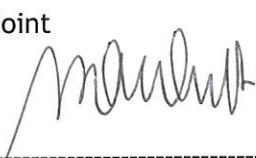
Mme Françoise DUSSERRE

Adjointe



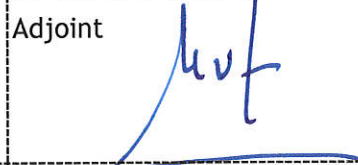
M. Maurice MARCHETTI

Adjoint



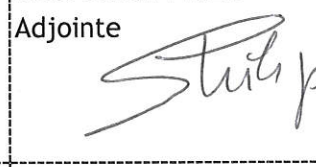
M. Vincent MEDILI

Adjoint



Mme Sarah PHILIP

Adjointe



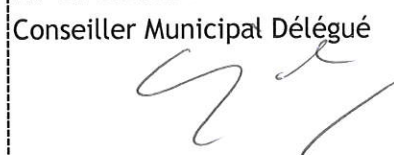
M. Francis ZAMPA

Adjoint



M. Gil SILVESTRI

Conseiller Municipal Délégué



M. Stéphane ROUX

Conseiller Municipal Délégué



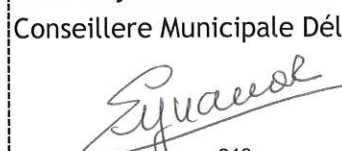
M. Pierre PHILIP

Conseiller Municipal Délégué



Mme Raymonde EYNAUD

Conseillère Municipale Déléguée



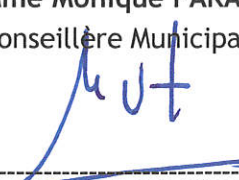
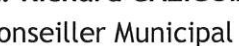
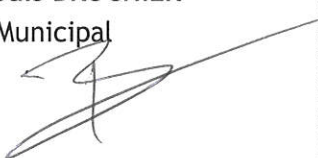
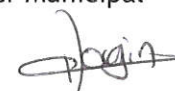
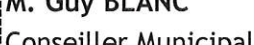
Mme Chantal RAPIN

Conseillère Municipale Déléguée



VILLE DE GAP - BUDGET ANNEXE : ABATTOIR

ARRETE - SIGNATURES

Mme Monique PARA Conseillère Municipale 	M. Claude BOUTRON Conseiller Municipal 	Mme Véronique GREUSARD Conseillère Municipale 
M. Richard GAZIGUIAN Conseiller Municipal 	Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB Conseillère Municipale 	M. Jean-Louis BROCHIER Conseiller Municipal 
Mme Aïcha-Betty DEGRIL Conseillère Municipale 	Mme Christiane BAR Conseillère Municipale 	M. Jérôme MAZET Conseiller Municipal 
Mme Elodie BRUTINEL LARDIER Conseillère Municipale 	M. Bruno PATRON Conseiller Municipal 	Mme Ginette MOSTACHI Conseillère Municipale 
Mme Evelyne COLONNA Conseillère Municipale 	M. Jean-Michel MORA Conseiller Municipal 	M. Alexandre MOUGIN Conseiller Municipal 
M. François-Olivier CHARTIER Conseiller Municipal 	Mme Karine BERGER Conseillère Municipale 	M. Pierre-Yves LOMBARD Conseiller Municipal 
Mme Elsa FERRERO Conseillère Municipale 	M. Mickaël GUITTARD Conseiller Municipal 	Mme Marie-Josée ALLEMAND Conseillère Municipale 
M. Joël REYNIER Conseiller Municipal 	Mme Isabelle DAVID Conseillère Municipale 	M. Guy BLANC Conseiller Municipal 

Certifié exécutoire par Monsieur le Maire de GAP, compte tenu de la transmission en préfecture,
le et de la publication le/...../.....